

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Mascara
Faculté des Lettres et des Langues
Département de langue et littérature françaises



Polycopié pédagogique

Cours de Politique linguistique et éducative en Algérie

Niveau Master Didactique des langues étrangères

Unité d'enseignement semestrielle
Coefficient : 1
Crédit : 1

Présenté par : Dre. BENMESSABIH Zahéra Malik

Année Universitaire : 2024-2025

Contenu des cours

Préambule

Définition des objectifs

Séquence 1 : Contexte historique et sociolinguistique algérien : Indépendance et politique linguistique post-coloniale

Cours 1. L'arabe classique et l'arabe algérien : entre langue officielle et langue vernaculaire

Cours 2. Le berbère : de la marginalisation à la reconnaissance officielle

Cours 3. Les langues étrangères en Algérie

Séquence 2 : la notion d'hégémonie des langues : l'acceptation de la notion « Langue » entre réalité langagière ou volonté extérieure ?

Cours 4. La langue entre norme et perception de la norme

Cours 5. L'acceptation de la notion « langue »

Séquence 03 : Politique linguistique et système éducatif

Cours 6. Politiques linguistiques éducatives depuis l'indépendance

Cours 7. L'arabisation en Algérie : enjeux identitaires et linguistiques

Cours 8 : Réforme éducatif dans le curriculum scolaire et universitaire en Algérie

Séquence 04 : Politiques éducatives contemporaines et impact des politiques éducatives sur le multilinguisme

Cours 09. Politique, Enjeux et défis de l'enseignement bilingue/multilingue.

Cours 10. Impact des représentations sociolinguistiques sur l'apprentissage des langues à l'instar de la politique linguistique.

Cours 11. La coexistence linguistique dans les établissements éducatifs et l'impact sur la gestion des classes plurilingues.

Séquence 05. Politique linguistique, multilinguisme et variations linguistiques : enjeux et défis d'un équilibre éducatif et socioculturel

Cours 12. Multilinguisme et variations linguistiques : un défi pour la politique éducative et linguistique algérienne.

Cours 13. Dynamiques néologiques et politique linguistique : le multilinguisme face à l'évolution lexicale.

Cours 14. Multilinguisme, alternance codique et politiques éducatives : entre contraintes institutionnelles et pratiques langagières

Axe de recherche

Conclusion

Préambule

Ce polycopié est destiné à l'ensemble des étudiants, enseignants et doctorants cherchant à approfondir leurs connaissances dans la matière « politique linguistique et éducative en Algérie ».

L'Algérie, en tant que nation à l'histoire riche et complexe, se distingue par une diversité linguistique qui reflète les dynamiques culturelles, sociales et politiques du pays. La question linguistique y a toujours occupé une place centrale, notamment en raison des héritages historiques et des choix politiques opérés depuis l'indépendance. La coexistence de l'arabe, du berbère et du français, ainsi que les enjeux liés à leur statut et à leur usage, font de la politique linguistique algérienne un champ d'étude particulièrement pertinent dans le cadre du français langue étrangère (FLE) et du français sur objectifs spécifiques (FOS).

Ainsi, ce polycopié pédagogique vise à fournir aux étudiants de Master FLE/FOS une analyse approfondie des fondements, des évolutions et des défis de la politique linguistique en Algérie. Il propose une approche théorique et critique permettant d'appréhender les différentes orientations linguistiques adoptées par l'État algérien, ainsi que leurs implications dans les domaines de l'éducation, de l'administration et de la société en général.

À travers une étude des textes officiels, des réformes éducatives et des pratiques linguistiques, ce polycopié ambitionne de développer chez les étudiants une compréhension éclairée des enjeux sociolinguistiques qui sous-tendent la

gestion du plurilinguisme en Algérie. L'objectif est de leur permettre d'adopter une posture analytique et réflexive, indispensable pour toute approche didactique du français dans un contexte où les représentations et les usages linguistiques sont en constante évolution.

Ce document constitue ainsi un support essentiel pour aborder la politique linguistique non seulement comme un objet d'étude, mais aussi comme un levier d'action dans l'enseignement du français en Algérie.

Définition des objectifs de la matière

Ce module a pour objet d'analyser les transformations des politiques linguistiques et éducatives en Algérie postcoloniale. Il se propose d'explorer les dimensions sociopolitiques des réformes engagées dans ces domaines, tout en encourageant une réflexion critique sur les tensions identitaires et linguistiques qui traversent la société algérienne. En mettant l'accent sur l'articulation entre politiques linguistiques, réalités socioculturelles et dynamiques sociolinguistiques nationales, il s'agira de mettre en évidence les enjeux de ces décisions, en particulier sur le plan éducatif et sur l'enseignement des langues en Algérie.

En outre, ce polycopié vise notamment à permettre aux étudiants d'acquérir une compréhension approfondie des effets de la coexistence de plusieurs langues et variétés linguistiques au sein d'un environnement complexe, marqué par des enjeux à la fois linguistiques et identitaires.

Notre objectif sera ainsi d'examiner les mutations des politiques linguistiques en Algérie, ainsi que leur incidence sur l'apprentissage des langues, en particulier du français langue étrangère (FLE). Afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés, il nous a paru indispensable d'explorer, d'une part, les configurations linguistiques présentes sur le territoire algérien et, d'autre part, les transformations diachroniques de la politique éducative nationale. À cet égard, nous avons adopté une posture analytique et critique visant à interroger les dynamiques à la fois linguistiques et identitaires en Algérie.

Nous nous sommes notamment attachés à déconstruire un certain nombre de représentations doxiques, en particulier celles relatives à la distinction entre langue et dialecte, dont la pertinence apparaît, du point de vue linguistique, largement contestable. Dans cette perspective, nous avons entrepris de dépasser les clivages établis entre ce qui est institué comme « langue » et ce qui est disqualifié en tant qu'usage fautif. À cette fin, notre réflexion s'est appuyée sur les travaux d'auteurs de référence en linguistique. Enfin, notre dernier objectif consistera à examiner les politiques éducatives récentes en Algérie, ainsi que leurs incidences sur les dynamiques du multilinguisme.

Ainsi, les étudiants seront amenés à développer une conscience éclairée des politiques linguistiques éducatives en vigueur dans le pays, ainsi que de leurs incidences sur les productions langagières et le développement des compétences linguistiques des locuteurs. Cette démarche vise, in fine, à favoriser la conception de stratégies pédagogiques adaptées à un contexte plurilingue, tout en renforçant les compétences requises pour la conduite de recherches appliquées en didactique du français langue étrangère (FLE), étroitement ancrées dans la réalité algérienne.

Enfin, nous proposerons aux étudiants un ensemble de pistes et d'axes de recherche susceptibles d'être exploités dans le cadre de travaux ultérieurs.

Séquence 01.

**Contexte historique et sociolinguistique algérien :
Indépendance et politique linguistique post-coloniale**

Nous ne risquerons point de nous étaler sur la genèse des statuts des langues en Algérie. De plus en plus répondu dans les travaux de recherche, largement développée par Khaoula Ibrahimi (1996) donnant lieu à « *une chronologie évènementielle du processus d'arabisation en Algérie* ». Nous inciterons, par ailleurs, la mise en exergue de l'aspect problématique des langues en présence, l'aménagement linguistique des langues attire notre attention.

Afin de pouvoir répondre au mieux aux objectifs assignés, l'ordre statutaire des langues nous préoccupe, dans la mesure où elle influencerait sur la politique linguistique du pays, cette dernière étant en rapport étroit avec la volonté politique, l'hégémonie linguistique attribué à certaines langues engendrant politique éducatives du pays légiférant l'enseignement/apprentissage des langues. Une volonté qui se trouve parfois confronté à une réalité linguistique contradictoire. Engendrant dans certains cas des tensions linguistiques et identitaires.

À cet effet, nous mobiliserons, à titre illustratif, l'exemple des débats relatifs à la valorisation de la langue arabe en regard de la langue Tamazight, ainsi que les processus de revalorisation de cette dernière à la suite de crises et de dynamiques d'affirmation identitaire (voir cours 02). Nous évoquerons également le cas du changement de statut de la langue française en Algérie (voir cours 03).

Considéré, depuis l'indépendance, comme la première langue étrangère et comme un vecteur privilégié de diffusion des savoirs scientifiques, notamment dans certaines filières, le français a vu son statut évoluer à la suite des récentes

orientations en matière de politique linguistique. En effet, depuis 2022, il est désormais positionné comme deuxième langue étrangère, au profit de l'anglais, dont l'intégration s'opère progressivement et de manière extensive dans l'enseignement, notamment à l'université, en particulier au sein des filières scientifiques.

À cet effet, dans la partie qui suit, nous proposerons une description succincte des différentes sphères linguistiques présentes sur le territoire algérien, en en précisant le statut. Par « statut d'une langue », nous entendons son importance à la fois politique et sociale dans une situation linguistique donnée, les usages qui en sont faits au sein de la société, ainsi que les aires géographiques dans lesquelles elle est pratiquée.

Par ailleurs, nous nous intéresserons aux langues en présence selon une double approche, sociologique et politique. Du point de vue sociologique, nous nous attacherons à analyser les usages des langues dans les différents espaces sociaux (vie quotidienne, milieu académique, sphère administrative). Sur le plan politique, nous viserons à circonscrire le statut des langues en présence à la lumière des dispositions législatives, en accordant une attention particulière aux enjeux problématiques que celles-ci soulèvent.

Cours 01. L'arabe classique et l'arabe algérien : entre langue officielle et langue vernaculaire

1. L'arabe classique : l'aspiration à la généralisation

La dernière colonisation connue par l'Algérie, a voulu effacer toute trace de la langue arabe, ceci en imposant, le français, comme langue officielle et nationale ; langue de l'administration, langue du système éducatif. En ayant recours à de telles stratégies, des impacts négatifs furent suscités : peu de natifs savaient lire/écrire l'arabe, la plupart même, maîtrisaient la langue du colon, plus qu'ils ne maîtrisaient leur propre langue.

En 1956, conformément à la plateforme de la Soummam, et conformément à la charte de Tripoli en 1962, la langue arabe était devenue la langue nationale et officielle du pays, Khaoula Ibrahim (1997).

Les années soixante-dix, communément appelées les années de l'arabisation, ont tenté de trouver des solutions, cela afin de réhabiliter la langue arabe et lui redonner, au sein de la société, ses lettres de noblesse. A cet effet, des textes furent décrétés par les pouvoirs politiques, étendant l'obligation de la connaissance de la langue arabe à tous les fonctionnaires ainsi, que son

élargissement dans tous les secteurs, notamment celui de l'éducation. Afin d'inculquer la langue arabe, les enseignants algériens avaient été remplacés par des enseignants venus du Moyen-Orient, d'Égypte, de la Syrie ou d'Iraq. La plupart d'entre eux n'avaient aucune formation les prédestinant à ce type de fonction.

Cet engouement pour l'arabe classique, son officialisation, sa proclamation comme langue officielle et nationale du pays s'expliquerait par le désir des pouvoirs politiques, même avant l'indépendance, de créer un état union qui conglomère l'assortiment de la population dans toutes leurs différences. Il s'agissait, en outre, de réinvestir le champ institutionnel et de récupérer l'identité « arabo-musulmane » jadis présente et sciemment occultée par la politique coloniale.

Ainsi, la réforme par l'état algérien, s'est voulue nationaliste, créant l'unité de l'état, de sa religion, de sa culture, autour d'une seule langue ; la langue arabe. Certains chercheurs expliquent la décision de l'état tel Yelles (2002) comme «Un tryptique (la langue arabe, la religion musulmane, la nation algérienne) inspirée d'une lecture théologique de l'Algérie » (p.20). Ainsi, officialiser la langue arabe était un gage de constance de l'état algérien. Désigner la langue arabe, comme langue nationale et langue officielle du pays, revenait à imposer un modèle linguistico-culturel face au colonisateur, oppresseurs de la religion musulmane et négateurs de l'identité algérienne.

Cependant, comment pourrait-on prendre la langue arabe comme une garantie qui préserve et qui unit l'état et le peuple ? Alors qu'en 1962, plus de

90 % de la population était considérée comme analphabète, et les rares personnes qui ont pu poursuivre des études étaient majoritairement francophones.

Paradoxale, pour certains ! Les chercheurs dénoncent l'absurdité d'une telle disposition, nous évoquerons entre autres Chériguen (2007), pour qui nous citons :

« Qualifier par exemple, officiellement de nationale une langue que de milliers de gens ignore et que dans la vie quotidienne elle n'est parlée par personne, tout en faisant à l'inverse, du moins officiellement (...) de quoi rendre sceptique le plus lucide des lexicographes sur le sens de nationale » (P.10).

Du moment où cette langue n'est à priori, la langue première d'aucune communauté linguistique, nombreux linguistes sont dans le même état d'esprit. Elimam (2005), dénonce l'officialisation de l'arabe classique, cette législation statutaire, pour ce linguiste, serait plus « d'ordre idéologique », qu'un statut qui dépeindrait la réalité langagière et le code linguistique subsistant en Algérie. Il rajoute que la dénomination « Langue nationale » reste problématique puisque cette langue devrait en toute logique congédier aux langues de l'ensemble de la communauté linguistique. Or, l'arabe classique, en Algérie, n'est la langue maternelle de personne.

Ainsi, étant langue officielle, des questions sur sa légitimité sont avancées, nombreux linguistes, sociologues, dénoncent ce qu'il dénomme « idéologie ». Chériguen (2007) dans son écrit atteste que ces questions sont occultées ou

parfois « passent sous silence », se trouvent même parfois détournées en opposant le statut d'une langue à celui de dialecte.

Or, le terme arabe, selon Khaoula Ibrahim (1996) (*arraba- tarriban*) signifie « rendre arabe pour ceux qui ne l'est pas ». L'objectif de l'état algérien lors de l'arabisation était double : le premier objectif était de « généraliser » la langue arabe à tous les secteurs notamment administratifs et éducatifs. Le deuxième objectif était de faire « maîtriser » cet outil linguistique aux citoyens, cette mission était assignée notamment au ministère de l'Éducation et au système éducatif algérien.

Pourrait-on dire que la mission était accomplie ? Les objectifs ont-ils été atteints ? En outre, pourrait-on dire que l'arabisation a porté les fruits tant espérés ?

À ces questions, nous répondrons que le premier objectif assigné soit la généralisation de la langue arabe, il y a eu échec. Pour preuve, dans certaines disciplines scientifiques, l'arabisation paradoxalement n'est pas poursuivie dans le palier supérieur. Concernant le deuxième objectif de l'état, soit « la maîtrise de la langue arabe », l'échec est scélérat, pour appuyer nos propos nous renvoyons aux travaux de Boudchiche (2008), Queffelec (2002) et Khaoula Ibrahim, qui déjà en (1996) dénonçait le faible niveau linguistique des apprenants, remettant en cause l'école algérienne, et le potentiel de la maîtrise linguistique des apprenants en langue arabe.

Ainsi, l'arabisation a enclenché, pour certains, un véritable désastre dans le système éducatif, pas seulement, elle a laissé les locuteurs perplexes sur leur véritable langue, leur origine, leur culture. Pour d'autres, c'est un gage de

constance, réhabilitation des droits et une ultime affirmation/revendication identitaire.

2. Les langues arabes en Algérie

Dès 1962, l'Algérie n'est plus française, l'Algérie est algérienne. Unie, elle proclame l'arabe comme langue officielle du pays. Cette unicité proclamée par-dessus tout, même par-dessus les différences, bafouille le droit de certains à l'affirmation identitaire, risquant même d'être le nouvel oppresseur de certaines langues fars du pays, et donc de leur identité et culture, bref de les dénudées de ce qui fait leur essence. Tout ce qui n'est pas arabe classique, est dialecte. Tout dialecte est une sous-langue et donc son image est stigmatisée. Ces considérations pour les langues n'ont pas fait changer les attitudes des locuteurs algériens, au contraire, dans les situations informelles ; dans la famille, entre ami(e)s, ce qui est considéré « dialecte » prime sur ce qui est considéré « langue ». Trois majeures variétés de la langue arabe sont distinguées :

2.1 L'arabe classique

L'arabe classique, dénommé aussi « arabe institutionnelle », ou bien « arabe littéraire », se voit attribuer dès l'indépendance, le statut de langue officielle de l'état. Bien que les apprenants ne soient pas natifs de cette langue, l'école assure son apprentissage dès la première année primaire. Elle est

simultanément enseignée en tant que langue et véhicule du savoir dans les disciplines présentent dans le système éducatif.

Pour certains algériens, notamment les plus âgés, cette langue est une langue étrangère, une langue qu'ils n'entendent que dans les programmes télévisés algériens, ou bien pour certains, à travers les chaînes du Nil SAT. Ces dernières années, l'état algérien tente de supprimer les impérities en langue arabe, à travers un programme national dénommé « mahouw el oumia » qui veut dire littéralement « effacer l'analphabétisme ». L'enseignement dispensé ce fait à travers la lecture et la compréhension des textes coraniques.

En effet, l'officialisation de la langue arabe est toujours expliquée par rapport à la religion, il est clair que cette langue est avant tout la langue du coran, préserver cette langue reviendrait à préserver l'identité arabo-musulmane.

Or, *pour* certains, l'arabe classique ne pourrait être comparé à El Fosha, puisque c'est la langue du coran, la parole de dieu sur terre.

2.2 El Fosha

El Fosha, est une forme linguistique du culte religieux, sa présence manifeste l'appartenance de la société à la communauté musulmane, elle fait partie intégrante de l'identité nationale algérienne. Ainsi, la Fosha, est non seulement une affaire politisée, mais aussi, et surtout religieuse.

3. Les langues maternelles

Le terme « Langues » ici est utilisé à la place de « dialectes ». En effet, sur le plan linguistique, cette distinction est totalement infondée, dans notre démarche de chercheur, et donc de scientifique ; l'objectivité est de rigueur. Elle nous oblige à prendre des distances par rapport à l'idéologie instaurée. Comme l'a démontré Saussure dans son œuvre introduction à la linguistique « aucun critère scientifique ne peut justifier cette différenciation » nous rajoutons : « qu'aucun critère scientifique ne peut justifier cette discrimination ». Car souvent l'arabe algérien est considéré comme usage fautif de la langue arabe classique. Dans « fautif », il y a le radical « faute » qui veut dire « fossilisation de l'erreur ». La question qui se pose : est-ce que tous les algériens sont induits en « erreur » en utilisant cette langue ? Ou doit-on simplement considérer l'usage présent comme une évolution de la langue arabe¹ ?

Dans notre étude, nous privilégions une approche modérée, selon laquelle l'usage langagier des Algériens constitue une évolution naturelle de la langue arabe. Il s'agit d'une langue à part entière, destinée à transmettre des messages, des idées et des émotions, et riche d'une tradition poétique, littéraire et proverbiale propre. En outre, c'est une langue avec ses poètes, ses poèmes et ses dictons.

En outre, en Algérie, la langue la plus largement discouru dans le Nord, dans l'Est et dans l'Ouest, est l'arabe algérien. Exclusivement orale, l'arabe

¹ Dans les travaux de recherches menées en didactique du FLE, le recours à la langue maternelle est une stratégies d'enseignement utilisées majoritairement par les enseignants des filières scientifiques. Cette méthode sur le plan cognitif et acquisitionnelle s'est avérée efficace.

algérien est la langue maternelle et par conséquent langue de l'usage quotidien de la majorité de la population algérienne, Queffelec et *al* (2002). Langue de socialisation pour certains, elle est la première langue apprise. Le parler algérien serait sous forme de quatre variantes régionales : du Centre (l'Algérois), de l'Est (le Constantinois), de Sud (le Sahara), de l'Ouest (l'Oranais).

Souvent stigmatisé par l'état, ce qui est nommé dialecte prend sa revanche sur ce qui est considéré « langue officielle », puisqu'à la moindre opportunité : dans les situations informelles, dans des réunions de travail, dans les discours politiques s'adressant au peuple, ou en classe de langue pour faire passer le message, la langue première des algériens vient à la rescousse.

Dans ce qui suit, nous donnerons un aperçu sur l'évolution du statut de dialecte/langue Tamazight dans la société algérienne. Une évolution qui du reniement passe à la revendication.

Cours 02. Le berbère : de la marginalisation à la reconnaissance officielle

La langue est un élément emblématique de l'identité du pays, de *facto* elle est par excellence, le moyen privilégié d'expression et de construction de l'identité personnelle et collective.

La situation linguistique en Algérie présente des enjeux importants. Selon l'article 3 de la Constitution algérienne, le pays était initialement considéré comme monolingue, avec l'arabe classique comme seule langue nationale et officielle. En 2017, cet article a été révisé, reconnaissant désormais à la fois l'arabe classique et le tamazight le statut de langues nationales et officielles.

Qu'est-ce qu'une langue officielle ? Y a-t-il une différence entre la nationalisation d'une langue et son officialisation ?

1. Langue nationale Vs langue officielle

L'officialisation d'une langue réside dans son utilisation à l'intérieure du pays ; de ses attributions : elle est une langue d'enseignement et une langue utilisée dans les administrations du pays. Elle serait, par ailleurs, une langue utilisée à l'extérieur du territoire national, Dabène (2008). D'un autre côté, dans le territoire algérien, le tamazight, serait la langue maternelle d'un bon nombre d'algériens. Toujours selon la constitution algérienne, cette langue est « également la langue nationale », ce statut de langue selon CUQ (2005), serait édicté à toute nation ou peuple, reconnu autant que tel, soit par les autorités, soit par les représentants de communauté s'estimant colonisés par d'autres nations. Ainsi, la différence qui existe entre une langue nationale et une langue officielle subsisterait dans l'hégémonie attribuée par l'état à une langue plutôt qu'à une autre, pour des raisons politique, idéologique ou bien religieuse. Déclaré que l'arabe classique et le tamazight comme langues nationales n'a nullement empêché la présence d'autres langues.

En effet, les diverses études et monographie traitant la question de langue en Algérie, convergent à ce que le Maghreb, l'Algérie entre autres, soit plurilingue de tradition millénaire. Cela s'expliquerait par l'entrecroisement et à la cohabitation, dans le territoire algérien, de plusieurs civilisations et cultures, de l'antiquité carthaginoise à la conquête turque, espagnole et française.

Ainsi, l'attribution du statut de langues nationales par la Constitution algérienne a d'abord concerné l'arabe classique, suivie du tamazight. Toutefois, nous soulignons que le statut de l'arabe classique jouit plus d'un statut de langue officielle que de langue nationale, compte tenu du fait qu'à l'opposé du tamazight et de l'arabe algérien, dialecte selon la désignation officielle, l'arabe classique n'est guère utilisé en dehors des situations formelles, l'ensemble du territoire algérien, dans son discours quotidien, parle dialecte ou ce qui fut considéré autant que tel.

2. Révolution berbériste et revendication linguistico-identitaire

« Berbère » est une appellation donnée par les Romains aux habitants de l'Afrique du Nord. Le mot berbère est censé désigner les habitants autochtones de la Numidie de la période punique, c'est-à-dire de l'Afrique du Nord centrale, avant les invasions phéniciennes, romaines et puis vandales. Ce mot vient du terme « barbaros » qui signifie l'homme qui ne sait pas parler, par recrudescence fut apparu les termes de sauvage et de non civilisé, comme significations, Morsly (1996). Nous préférons donc utiliser le terme « *Amazight* » qui vient de leur propre langue « *Imazighene* » qui signifie homme libre. Considérés être les habitants autochtones de l'Afrique jusqu'à l'arrivée des foutouhates islamistes, les « tamazights », peuples de l'Afrique du Nord et de certaines régions du Sahara, parlent tamazight ; langue majoritairement oralisée. Selon Khoula Ibrahimi (1997) :

« Les dialectes berbères sont le prolongement des plus anciennes variétés connues au Maghreb ou plutôt dans l'aire berbérophone qui s'étendent de l'Égypte au Maroc actuels et de l'Algérie au Niger actuels. Ils en constituent le plus vieux substrat linguistique de ce fait sont en Algérie la langue maternelle d'une partie de la population » (p.101)

Longtemps méprisée, la langue berbère fut considérée dès le 13^e siècle comme langue inférieure. En effet, les premiers Berbères qui s'arabisaient furent assujettis, selon les propos de Kahlouche (1996) Morsly (1996) Laroussi (1996), à l'idéologie sacralisant la langue du Coran. Or, lors de la révolution algérienne, les tamazight ont développé un statut socio-politico-culturel, qui les poussait à revendiquer leur langue et culture.

Occultée par le pouvoir politique, même avant l'indépendance, la première crise berbériste était en 1949. Kahlouche (1997) rapporte ces faits, selon lui, la plupart des éléments kabyles de l'aile radicale du P.P.A s'élevèrent contre la définition « arabo-islamique » de la nation algérienne, prônée notamment par Mesali El Hadj. Cette crise s'est accentuée avec l'indépendance, en 1962. L'état algérien proclama à ce moment la nécessité d'œuvrer pour un projet national et réformiste qui soutient le tryptique « langue arabe, religion musulmane, nation algérienne ».

Exclues, les langues berbères ruent en clandestinité ; Kahlouche (1997) évoque deux pivots majeurs dans l'action berbériste ; le premier se veut

culturaliste, il s'oriente vers l'enseignement et la production d'outils didactique, il fut animé notamment par Mouloud Mammri. Le second pôle majeur fut implanté à l'émigration, selon les propos de Kahlouche, une académie berbériste était établie à Paris, je cite :

« L'académie (berbère) implantée à paris s'est engagée elle aussi, dans un travail de production culturelle (remise à l'honneur de la graphie Tifinagh entre autres) mais elle s'est distinguées surtout dans la sensibilisation politique au sein de de l'émigration ainsi qu'en direction de la Kabylie, par correspondance, et au moyen de journaux clandestins et tracts. Sa propagande était relayé par des noyaux « berbéristes » établis dans les cités universitaires d'Alger et les lycées de la Kabylie » (p.57).

Ainsi, les lycéens et les étudiants berbères ont de prime abord engagé la révolution berbériste. Après une intervention policière musclée, déchainée, la révolution s'est propagée à l'enceinte des villes kabyles, cela aurait engrené un soulèvement populaire sans précédent dans l'histoire de la Kabylie. Le slogan « *Amazight* langue nationale et officielle » était au premier rang pour la reconnaissance de la langue et culture berbère.

Dès les années 70, des tentatives de revalorisation et d'officialisation de la langue berbère ont été entreprises, cela a abouti à la semi-officialisation de la langue berbère en 1990 avec la création de l'université de Tizi-ouzou d'un « département de langue et culture amazight ». Il faut attendre le boycott des écoles et universités des régions kabyles (de 1994 à 1995), appelée grève du

cartable, pour que la langue berbère devienne une langue d'enseignement dans les régions kabyles, notamment à Annaba et la région de la Kabylie, Chaker(1990), Laroussi(1997), Cherrad(2002).

À cet effet, des structures furent créées pour œuvrer à la promotion de la langue berbère. Nous citerons parmi ces structures ; le haut-commissariat de la Kabylie (H.C.A) créée en 1995, et le centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement du Tamazight (C.N.P.L.E.T). Le berbère fut décrété langue nationale en (2002).

Cet aperçu sur l'évolution du statut de la langue berbère, nous a fait certes fait comprendre la situation linguistique algérienne, situation qui ne peut être écarté de sa vision politique. Pourtant, cette situation reste très paradoxale à nos yeux. Oui ! Le berbère est une langue nationale. Oui ! Cette langue est enseignée dans les régions kabyles. Mais qu'en enseigne y t'en vraiment ? Sachant que le berbère a six déclinaisons différentes (les Kabyles, les chaouchs, les Touarègues, les Mozabites, les Zénètes (les Berbères noirs) et les Chenouis).

En effet, après sa nationalisation, le Tamazight a beaucoup gagné sur le terrain légal et sur le domaine formel. Par ailleurs, le débat ne s'est pas clos, puisque d'autres exigences qualitatives font obstruction à l'enseignement du tamazihgt.

Jusqu'à nos jours, l'enseignement du tamazight fait face à plusieurs contingences, nous en citerons les plus importants. D'abord, le tamazight est polynomique, qui est fait de plusieurs variétés est aujourd'hui enseigné, comme le qualifie certains enseignants avec lesquelles nous nous sommes entretenues, de manière bancale. Ensuite, la langue n'est pas encore standardisée, donc chaque

enseignant opère intuitivement de ce qu'il connaît de sa propre variété. Enfin, il n'existait pas d'accord unanime sur la graphie à adopter pour l'enseignement de cette langue, les choix se partageant entre les graphies tifinagh, arabe et latine. L'adoption de la graphie tifinagh s'était toutefois faite progressivement, après une longue période de réflexion et de mise en place.

Selon une enseignante avec laquelle nous nous sommes entretenues de la région de Boumerdès, dès les débuts des cours, les enseignants étaient confrontés à l'improvisation. En effet, aucun support didactique ni de manuel n'était à la disposition des enseignants selon ses propos « c'était l'anarchie pédagogique ». A cet effet, les enseignants du Tamazight se regroupaient pour l'élaboration et la diffusion de leur propre manuel. Ce n'est qu'en 2003-2004 que des manuels en Tamazight furent élaborés sous la direction de Harouche inspecteur au ministère de l'Éducation nationale.

S'agissant d'une langue à oralité dominante, certains linguistes algériens tentent de normer cette langue. Le centre de recherche berbère (CRB) sous la direction de Salim Chaker a pour mission de faire revivre la langue tamazight, à travers des recherches en linguistique notamment, mais pas seulement il s'intéresse aussi à l'histoire et à l'évolution de la société et culture kabyle.

Cours 03. Les langues étrangères en Algérie

1. La sphère francophone

Quelle place le français occupe-t-il en Algérie ? Là aussi la réalité bien qu'évidente ne saurait s'esquiver de son versant idéologique.

Étant un pays Magrébin, l'Algérie est un pays francophone. Ce paradoxe s'expliquerait par le fait que, dans la société algérienne, la langue française est l'objet d'une forte ambivalence, qui présenterait des aspects sociaux, culturels et politiques. En effet, cette langue est largement employée dans les secteurs : sociaux, économiques et même éducatifs.

Avant l'indépendance, le paysage linguistique algérien est largement dominé par le français ; elle était langue d'enseignement, langue utilisée au sein des administrations, elle était la langue officielle et la langue nationale du pays. Après l'indépendance, son statut, notamment juridique, a pris une autre tournure, son champ d'utilisation s'est vu réduit notamment au sein des institutions de l'état en générales.

Néanmoins et officieusement parlant, la langue française est réputée d'être ; un moyen de communication, une ouverture sur le monde extérieur. Il lui est octroyé un statut ; d'une langue privilégiée, une langue moderne, la langue de l'émancipation. Elle reste officiellement et politiquement parlant, une langue

étrangère, ceci en dépit de son utilisation et de son omniprésence dans le parler de l'algérien, qu'il s'agisse de l'étudiant, du commerçant, de l'homme d'affaires ou de l'homme politique. En dépit de cela, l'Algérie reste le seul pays Magrébin qui n'appartient pas aux pays de la francophonie.

Que traduit cette omniprésence ?

La langue française bénéficie en Algérie, d'une force symbolique et linguistique. Pour certains, c'est la langue de l'émancipation, la langue qui permet d'accéder à la culture et à la modernité. Pour d'autres, c'est une langue qu'on ne peut pas s'approprier hors sa référence à la France, c'est un « *butin de guerre* » selon l'expression de Kateb Yacine.

Grandguillaume (2004) atteste que le français en Algérie est la langue du pouvoir. Pourquoi la décréter alors comme langue étrangère ?

Sa non-officialité politique s'expliquerait sans doute par la dépossession identitaire subie par l'Algérien en 130ans de colonisation. La dénégarion traduirait également un sentiment d'inconfort identitaire chez le colonisé.

À en croire ces propos, l'arabisation était acceptée par la majeure partie des Algériens. ?

La réalité quotidienne et/ou économique témoigne de l'éloignement politique de la réalité vécue par les algériens. En effet, il est plus facile d'accéder au travail, à une vie sociale élevée si l'on sait pratiquer la langue française. De même, pour réussir à l'université la maîtrise linguistique en langue française est de rigueur.

La langue française est présente dans la société, grâce à ce qu'on appelle « l'éclatement des frontières » (internet, parabole). Elle est présente linguistiquement dans les médias, l'administration et l'éducation.

Nous avons conscience que discuter sur la validité d'un concept étant né d'une posture intellectuelle et validée par une recherche en la matière est une tâche délicate.

Or, la posture épistémologique première de la dialectologie ne serait pas sujette à critique. En effet, la dialectologie ne tiendrait pas compte de l'évolution ou de l'apparition d'autres disciplines. L'évolution de la didactique, de la linguistique ainsi que de la sociolinguistique ont par exemple changé la donne sur ce qui est la distinction entre langue et dialecte.

En effet, pour certains, notamment dialectologues, le dialecte ressortirait d'une connaissance vulgaire. Cette vision archaïque s'accommoderait à une tradition liée à des stéréotypes qui relèvent de l'idéologie et des croyances ; politique, sociale ou bien religieuse.

En linguistique, notamment celle de Saussure, le dialecte ne renverrait qu'à un statut sociopolitique. En effet, ses recherches ont démontré qu'il n'existe aucune différence entre ce qui est considéré langue et ce qui est considéré dialecte. Ceci nous renvoie inéluctablement à la situation linguistique en Algérie ; qui considérerait le berbère comme un des dialectes régionaux. Il aurait fallu tout un arsenal d'opposition pour que le tamazight soit finalement considéré langue nationale. Cela démontre nos propos qui veulent que l'attribution du statut d'une langue réside dans l'hégémonie qui lui est attribuée par des croyances politiques ou religieuses.

En outre, Calvet (1999) décrit la situation linguistique du Maghreb notamment celle de l'Algérie

« Dans le Maghreb actuel, trois langues sont utilisées : la langue arabe, la langue française et la langue maternelle. Les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit. Le français est aussi utilisé comme langue de conversation. Toutefois, la langue maternelle, véritablement parlée dans la vie quotidienne, est toujours un dialecte, arabe ou berbère ; cette langue maternelle, sauf de très rare exception, n'est jamais écrite » (p.52).

Selon Calvet (1999) l'Algérie est un pays où sont utilisées plusieurs langues. Pourrait-on dire alors que les locuteurs algériens sont bi/plurilingue ?

2. La sphère anglophone : Vers l'émergence d'une nouvelle orientation linguistique

À l'heure actuelle, le législateur algérien semble accorder une place de plus en plus prépondérante à la langue anglaise, comme en témoignent les récentes décisions gouvernementales visant à intégrer cette langue dans diverses institutions étatiques. L'affichage d'informations en anglais constitue une évolution significative qui modifie progressivement la prédominance du français dans l'espace institutionnel. Cette orientation est largement influencée par plusieurs facteurs majeurs, notamment la mondialisation économique, la nécessité croissante de la mobilité internationale et l'exigence d'une participation active au discours universel et cosmopolite.

Aujourd'hui, l'anglais s'impose en Algérie comme ailleurs, bénéficiant de son statut de langue dominante sur le plan politico-économique à l'échelle mondiale. Cette dynamique se reflète notamment dans l'augmentation significative du nombre d'étudiants inscrits dans les filières d'apprentissage de l'anglais au sein des universités, traduisant un engouement croissant pour cette langue perçue comme un atout professionnel majeur. Par ailleurs, le renforcement de l'anglais dans le système éducatif algérien est également favorisé par l'essor du marché de l'emploi, notamment dans le secteur entrepreneurial, où la maîtrise de cette langue est de plus en plus valorisée. Dans cette perspective, des institutions telles que les services culturels et les ambassades des États-Unis et du Royaume-Uni en Algérie jouent un rôle

essentiel en proposant diverses opportunités de formation destinées aux jeunes anglophones afin de perfectionner leurs compétences linguistiques et académiques.

Cependant, cette montée en puissance de l'anglais s'accompagne d'une rivalité linguistique accrue avec le français, une situation qui suscite des tensions au sein de la société algérienne. À cet égard, Abid-Houcine (2007) souligne que :

« Les Algériens ne remettent pas en question la forte présence du français en Algérie et semblent l'admettre comme un effet direct et incontournable de la colonisation passée » (p. 148).

Depuis 2013, les élèves du cycle secondaire, notamment ceux inscrits dans la filière « littérature et langues étrangères », ont la possibilité de choisir une troisième langue étrangère parmi l'allemand, l'italien, le turc ou l'espagnol, ce qui témoigne d'une ouverture progressive vers le plurilinguisme.

Les enquêtes menées auprès des apprenants et de la jeune génération en général révèlent une préférence marquée pour l'anglais, perçu comme une langue d'avenir en raison de son utilité opérationnelle immédiate dans le contexte économique et technologique. Cette préférence s'explique notamment par l'omniprésence de l'anglais dans les nouvelles technologies et les plateformes numériques telles que Google, Yahoo, iPhone, Twitter, Instagram et Facebook. Toutefois, les répondants estiment que l'anglais, bien qu'indispensable, ne peut pas être la seule langue de communication internationale. D'autres langues,

historiquement et géographiquement plus proches de l'Algérie, conservent une place significative, notamment le français, l'espagnol, l'italien, le turc, l'allemand et le chinois.

Ainsi, face à cette diversité linguistique et à l'héritage francophone du pays, se pose une question cruciale : quelle langue doit être privilégiée dans l'enseignement ? Quel avenir pour l'apprentissage des langues étrangères en Algérie, dans un contexte marqué par une expansion rapide de l'anglais ? Certains perçoivent cette dynamique comme une menace pour les autres langues, qualifiant l'anglais de langue « dévorante », capable de supplanter d'autres idiomes au niveau mondial. Toutefois, malgré ces craintes, son usage est constamment encouragé, témoignant de son rôle stratégique dans l'insertion professionnelle et l'ouverture sur le monde.

Cette orientation en faveur de l'apprentissage de l'anglais dès le cycle primaire, au détriment du français, langue historiquement ancrée dans la culture et l'histoire algériennes, s'inscrit dans une volonté manifeste d'alignement sur certaines politiques linguistiques en vigueur au Moyen-Orient. Cette approche, défendue avec ferveur par certains courants idéologiques, soulève toutefois des interrogations quant à sa pertinence et à son fondement rationnel. En effet, il est largement constaté que les enfants algériens assimilent avec une relative facilité l'arabe littéral et le français dès leur plus jeune âge, parfois de manière plus précoce que toute autre langue étrangère.

Dans ce contexte de pluralité linguistique, la question essentielle demeure : quelle politique linguistique adopter pour répondre aux besoins des apprenants algériens, qui évoluent dans un environnement marqué par une

diversité linguistique complexe ? Il apparaît nécessaire d'élaborer une stratégie équilibrée, tenant compte à la fois des exigences de la mondialisation, des réalités sociolinguistiques du pays et des compétences cognitives des jeunes apprenants. Une telle réflexion devrait s'appuyer sur des études scientifiques approfondies afin de garantir une politique linguistique adaptée aux enjeux éducatifs et économiques du pays, tout en préservant son identité culturelle et historique.

Séquence2.

**La notion d'hégémonie des langues : l'acceptation de la notion
« Langue » entre réalité langagière ou volonté extérieure ?**

La situation linguistique en Algérie se distinguerait par la présence de plusieurs langues. Leurs existences seraient régies par des règles historiques, sociopolitiques et culturelles. À côté de la langue officielle, des langues nationales et étrangères, nous retrouvons les langues locales plus communément appelées dialectes.

Cette distinction « langue VS dialecte » cavalcade un peu les esprits. N'est-ce pas deux outils qui permettent aux hommes de communiquer ? N'est-ce pas un moyen de communication qui peut séparer ou au contraire relié entre les individus ? Sur quelle base ce fait cette distinction ?

Au juste, qu'est-ce qu'une langue ?

Essayer de donner une définition exhaustive à ce concept, induit à faire des recherches aussi bien dans les sciences du langage que dans les sciences connexes. En effet, sa définition varie en fonction des écoles, des tendances qui l'utilisent et des disciplines qui en font usage. Alors que choisir ?

Dans la présente partie, nous traiterons l'état des lieux de l'univers linguistique de l'algérien. L'aspect conflictuel suscite tout particulièrement notre intérêt. Nous évoquerons le problème de la dénomination des langues, il sera mis en rapport avec celui de l'idéologie.

Cours 04. La langue entre norme et perception de la norme

Conceptualiser une notion n'est pas exempt de janotisme. La distinction entre norme et perception de la norme prend toute son envergure. CUQ (2005) explique que pour conceptualiser une notion :

« On a intérêt à garder présente à l'esprit la distinction transversale entre ce qui est du domaine de la « normale » (normes=ensemble d'usages) et ce qui est du domaine normatif (norme= ensemble de règles) » (p.213).

Ainsi, semble nécessaire, pour la conceptualisation de quelconque notion, la distinction entre « norme prescriptive et norme subjective ». En général, c'est l'institution étatique qui décide de la norme prescriptive et de son caractère objectif. La norme subjective comme l'indique son nom est sujette à la personne, à ses désirs, à sa façon de voir le monde, ainsi elle serait plus fantasmée que la précédente, elle a trait la question d'attitude et de représentation.

Toujours dans la même logique, CUQ (2005) assure l'amplitude du poids idéologique dans l'imposition d'une norme prescriptive (normatif), cela dû à son hégémonie ou tout simplement jugé meilleure. La norme subjective ou tout simplement « norme » se situerait au niveau de l'usage des locuteurs. Dubois (1994) l'explique ainsi : « On appelle aussi une norme tout ce qui est d'usage

commun et courant dans une communauté linguistique » (p.223). Cette norme est sociale est donc plus flexible que la norme institutionnelle.

À cette conception cadrée de « la norme », les chercheurs algériens ont attribué une autre conception du réel. J'en citerais Elimam (1994), pour qui une « norme » équivaut à « norme sociale », Khaoula Ibrahim (1996) quant à elle, allègue différentes dénominations au terme norme nous en citerons les dénominations suivantes: « la norme d'interaction, la norme d'ouverture, la norme de créativité, la norme plurielle ».

Peut-on considérer comme subjectif, une norme qui n'a pas fait l'objet d'une officialisation de l'état ?

La langue, sa définition, ainsi que son statut, n'échappe pas à l'étiquetage, et à la classification, qui prétexte ce qui peut être considérée « Langue » et ce qui ne l'est pas. Du point de vue prescriptif, une langue est normée souscrivant à des règles grammaticales, le dialecte par contre, est perçu comme une sous-langue, n'obéissant à aucune règle grammaticale. Selon Abdou Elimam (2006), l'arabe algérien, est considérée par ses utilisateurs comme usage fautif de la variété correcte qui est « l'arabe classique ». La question qui s'impose d'elle-même est : d'où vient cette perception de la langue ? Et À quoi est-ce dû ?

L'école algérienne mène une guerre qui ne crie pas son nom. Dès l'école, le jeune enfant subi une immersion linguistico-culturelle, sa langue première avec laquelle il s'est habitué à communiquer à savoir « l'arabe algérien ou le berbère » dans toutes leurs variétés, devient' *l'ennemie numéro un*' lors de la communication en classe. Ses langues premières se voient reléguées au plan de

dialecte (parler de la rue, la langue vulgaire), elles ne sont utilisées que lors de situations informelles, souvent même se trouvent stigmatisées.

Ainsi, nous retournons à notre question initiale : qu'est-ce qu'une langue ?

Cours 05. L'acceptation de la notion « langue »

Les positionnements politiques et idéologiques statuent sur ce qui est une langue et ce qui ne l'est pas. Calvet (1974) explique que la dénomination langue par opposition à celle de dialecte, renverrait qu'à un statut culturel, social et politique, elle ne saurait être expliquée ou bien légitimée sur le plan linguistique. En outre, il s'enquiert sur la légitimité qui anime ce choix et/ou le détermine. Je cite :

« Nommer une langue loin d'être un problème linguistique, et à la fois le moyen et le révélateur d'enjeux généralement contradictoires, parfois discordants qui intéressent les sociétés et leurs institutions, et du même coup le sort des personnes » (p.68).

En outre, Saussure dans « *Le cours de la Linguistique Générale* » illustre qu'aucun critère scientifique qui est interne à la langue n'autorise la distinction entre langue/dialecte. Ainsi, la dénomination d'une langue n'est et ne sera jamais un acte fortuit. Il relèverait plutôt d'une volonté à donner un statut sociopolitique à celle-ci. En est témoin, les diverses appellations colportant le réel langagier des locuteurs dans le territoire algérien.

Séquence 03.

Politique linguistique et système éducatif

Cours 06. Qu'est-ce qu'une politique linguistique ?

La politique linguistique peut être définie comme l'ensemble des choix réfléchis et délibérés concernant les relations entre les langues et la vie sociale. Elle se distingue de la planification linguistique, qui en constitue la mise en œuvre concrète et opérationnelle, traduisant ces orientations en actions juridiques et administratives. Ces deux notions permettent ainsi d'identifier deux niveaux distincts de l'intervention politique sur les langues en usage au sein d'une société donnée.

La planification linguistique représente alors l'application institutionnelle des choix stratégiques formulés dans le cadre d'une politique linguistique. Celle-ci peut porter sur l'identité structurelle d'une langue, sur ses interactions socioculturelles avec d'autres langues coexistantes ou encore sur des dynamiques linguistiques et sociolinguistiques plus larges. Dans la plupart des cas, les objectifs linguistiques s'inscrivent dans des enjeux sociaux plus vastes, tels que l'unification nationale, le renforcement des relations diplomatiques ou l'orientation économique vers de nouveaux secteurs.

Boyer (2001) souligne que l'expression *politique linguistique* est souvent employée en lien avec celle de *planification linguistique*. Ces termes peuvent être considérés soit comme des variantes synonymiques, soit comme des désignations différenciées permettant de distinguer l'élaboration théorique des politiques

linguistiques de leur mise en application institutionnelle à différents niveaux (étatique, régional ou international).

Enfin, la politique linguistique repose sur des directives générales et s'inscrit dans une dynamique sociolinguistique impliquant la coexistence et l'interaction de plusieurs langues au sein d'un même espace linguistique.

Cours 07. Politiques linguistiques éducatives depuis l'indépendance

Depuis l'indépendance en 1962, la politique linguistique algérienne s'est inscrite dans un processus de restauration et de promotion de la langue arabe. Pourtant, à cette époque, son usage dans l'enseignement et les institutions était limité, la langue française restant prédominante. L'arabisation s'est imposée comme un choix politique et idéologique incontournable, présentée comme un acte de décolonisation culturelle et un moyen de réaffirmer l'identité arabo-musulmane du pays.

Dès 1963, la première Constitution algérienne affirme dans son article 3 que :

- *la langue arabe est la langue nationale et officielle de l'État.*

Cette volonté d'arabisation est renforcée par l'article 76, qui précise que :

- *la réalisation effective de l'arabisation doit avoir lieu dans les meilleurs délais sur le territoire de la République tout en reconnaissant une utilisation provisoire de la langue française.*

De plus, l'article 2 établit que :

-l'Islam est la religion d'État

Associant ainsi l'arabe à une dimension identitaire et religieuse forte.

Cependant, la coexistence du français et de l'arabe a longtemps été une source de tensions. La mise en place de cette politique d'arabisation s'est heurtée à de nombreux obstacles, notamment le manque de ressources humaines et matérielles. Si l'objectif affiché était de remplacer progressivement le français par l'arabe, cette transition n'a jamais été pleinement réalisée, en particulier dans les domaines scientifiques et technologiques, où le français a conservé une place assez importante.

Les bacheliers s'inscrivant à l'université dans les filières scientifiques et techniques éprouvaient d'énormes difficultés dans leur cursus et avaient du mal à poursuivre leurs études à cause des insuffisances linguistiques en langue française.

Par ailleurs, et face à cette situation désastreuse, les parents ont revendiqué le retour au système bilingue d'après l'indépendance et ont eu recours à des enseignements complémentaires payants ou à l'enseignement dans des écoles privées. Dans les années 80, une série de réactions berbérophones a émergé pour revendiquer la préservation et la revalorisation de la langue tamazight et de la culture berbère. Ce n'est qu'en 2002 que le Parlement algérien a reconnu le tamazight comme langue nationale aux côtés de l'arabe. À partir de la rentrée scolaire 2005/2006, le tamazight est devenu une langue enseignée à part entière

aux cycles primaire, moyen et secondaire, mais uniquement en Kabylie et dans quelques régions berbérophones du pays.

En outre, dès son arrivée à la tête du palais d'El-Mouradia en 1999, le défunt président Bouteflika a posé les jalons de nouvelles prémisses du changement en matière de politique linguistique éducative en Algérie. Conscient des effets de l'arabisation généralisée, il a ordonné au Conseil des ministres et aux départements concernés une remise en question du système éducatif, notamment sur son volet relatif à l'enseignement des langues étrangères. De plus, lui-même n'a jamais hésité à utiliser le français dans ses discours, en Algérie ou ailleurs. Au contraire, il s'est exprimé clairement sur la question du français lors de sa visite en 2002 à l'université de Batna, où il a affirmé que le clivage entre l'arabe et le français devait impérativement être éliminé pour que le pays puisse accéder à la modernité.

Avec lui, la politique linguistique a pris une ampleur historique en faveur du bilinguisme et du brassage des différentes cultures. Les réformes du système éducatif sous son égide témoignent jusqu'à présent de cette ouverture inédite aux langues étrangères en général et à l'anglais en particulier.

Par ailleurs, l'arabisation a également suscité des tensions sociopolitiques en exacerbant les divergences entre les arabophones, les berbérophones et les francophones. Tandis que certains prônaient une arabisation totale du pays, d'autres défendaient le maintien du français dans un cadre bilingue, mettant en avant son rôle dans l'ouverture sur la modernité et les sciences. L'élite arabophone considérait la langue arabe comme l'unique vecteur de l'identité

nationale, tandis que l'élite francophone arguait que l'arabe n'était pas encore en mesure de répondre aux exigences de la science et de la technologie.

À l'occasion de la Journée de l'étudiant, le 19 mai 1999, le feu Président de la République a apporté une réflexion nuancée sur la question linguistique en Algérie lors d'un échange avec des étudiants. Il a insisté sur la nécessité d'éviter tout repli identitaire, affirmant que la confiance dans la langue nationale, en tant que langue officielle, devait être un acquis fondamental. Il a illustré son propos en soulignant que si l'apprentissage du japonais était requis pour la maîtrise des nouvelles technologies spatiales, il serait alors impératif de l'adopter. De même, il a mis en exergue l'inadéquation du choix d'un enseignement des sciences exactes en langue arabe sur une durée de dix ans, alors que celles-ci pourraient être assimilées en une seule année en anglais (Le Matin, 1999).

Dans cette optique, et afin de réformer le système éducatif, le Président a mis en place, en 2001, la Commission Nationale de Réforme du Système Éducatif (CNRSE). Celle-ci avait pour mission d'évaluer le système éducatif en tenant compte des exigences scientifiques et d'élaborer des propositions pour une nouvelle politique éducative. S'agissant de l'enseignement des langues étrangères, la lettre de mission de la commission précise que des mesures appropriées doivent être mises en place afin d'intégrer ces langues dans les différents cycles de l'éducation nationale. Cette réforme visait à garantir un accès direct aux savoirs universels et à encourager une ouverture interculturelle. Par ailleurs, elle ambitionnait d'assurer une articulation harmonieuse entre les différents paliers éducatifs, incluant le secondaire, la formation professionnelle et

l'enseignement supérieur (Commission Nationale de Réforme du Système Éducatif [CNRSE], 2001).

Les conclusions de la CNRSE ont conduit à une série de recommandations visant à moderniser l'ensemble du système éducatif algérien. Celles-ci ont été consignées dans un rapport général aligné sur les impératifs de l'ère numérique et de la mondialisation. Conscient des lacunes du système en matière d'enseignement des langues étrangères, en particulier du français, l'État algérien a affiché sa volonté de combler ce retard accumulé, notamment après l'échec des politiques mises en œuvre durant les décennies 1970 et 1980. À cette période, de nombreux étudiants en première année universitaire ont rencontré des obstacles majeurs, les filières scientifiques et techniques étant toujours enseignées en français. Cette situation a conduit certains étudiants à abandonner leur cursus ou à se réorienter vers des formations dispensées en langue arabe.

Aussi, la reconnaissance officielle de la langue amazighe en 2016 a marqué un tournant en introduisant un troisième acteur dans la question linguistique, redéfinissant ainsi les représentations et les dynamiques sociolinguistiques en Algérie. Cette décision a permis d'atténuer certaines tensions et de reconnaître la pluralité linguistique du pays.

Dans un souci d'adaptation et d'amélioration, l'État algérien a rapidement instauré des réformes ciblées. Parmi les initiatives mises en place, une collaboration avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France a été engagée pour pallier cette crise linguistique. Ainsi, des centres d'enseignement intensif des langues (CEIL) ont été créés afin de renforcer les compétences linguistiques des étudiants et des enseignants. Cette

mesure visait à leur permettre d'accéder plus aisément aux formations scientifiques et techniques, où l'enseignement demeure principalement en langue française (CNRSE, 2001).

L'Algérie est un pays multilingue où plusieurs langues coexistent et interagissent. L'arabe, le français et l'amazigh occupent des rôles distincts mais complémentaires. L'évolution du statut du français illustre bien cette complexité : bien qu'il ait perdu son statut institutionnel au profit de l'arabe, il reste important dans de nombreux domaines, notamment dans l'enseignement supérieur, la recherche et les échanges économiques.

Les représentations des langues en Algérie ont été largement influencées par ces politiques linguistiques successives. L'arabe est perçu comme le symbole de l'identité nationale et religieuse, tandis que le français oscille entre un statut d'outil moderne et celui d'héritage colonial controversé. Le tamazight, quant à lui, a longtemps été marginalisé avant d'être institutionnalisé, modifiant ainsi la perception sociale de ses locuteurs. Ces représentations, construites à travers l'éducation, les médias et les discours politiques, influencent directement les pratiques linguistiques des Algériens au quotidien.

En définitive, la politique linguistique algérienne illustre la difficulté d'imposer un modèle unique dans un pays marqué par une diversité linguistique et culturelle forte. Les tensions autour des langues ne relèvent pas uniquement de choix administratifs, mais sont aussi le reflet d'enjeux identitaires et historiques profondément ancrés.

Cours 08. L'arabisation en Algérie : enjeux identitaires et linguistiques

L'Algérie, marquée par une longue période de colonisation et une profonde déstructuration socioculturelle, a vu son ouverture à la modernité s'opérer principalement à travers une langue étrangère, le français, dans un contexte de valorisation de la civilisation occidentale. Cette situation a engendré un sentiment de dépossession linguistique et culturelle, inscrivant la dépendance coloniale à la fois dans la langue et dans la réalité politique. Dès lors, le processus d'arabisation s'est imposé comme un moyen de restaurer une langue en adéquation avec une identité propre, permettant ainsi d'exprimer des références jusque-là véhiculées exclusivement par une langue étrangère.

Les motivations de l'arabisation en Algérie ne sont pas d'ordre strictement technique, la modernité ayant été historiquement portée par la langue française, notamment dans la gestion de l'appareil économique, administratif et éducatif. Toutefois, la motivation essentielle repose sur la quête d'une identité distincte, ancrée dans l'histoire, la culture et la religion. Ce processus a ainsi été construit sur un discours identitaire mettant en exergue le passé et la grandeur de la civilisation arabo-musulmane.

Dans ce cadre, la politique linguistique a principalement ciblé les institutions éducatives, où le statut du français a évolué d'une langue d'enseignement à une simple matière scolaire, influençant ainsi l'apprentissage du français comme langue étrangère. Selon Benrabah (1999), l'arabisation a été

perçue comme un moyen d'affirmation de l'identité arabo-musulmane, la langue étant considérée comme un élément fondamental de celle-ci. Cette politique a consolidé le statut officiel de la langue arabe et encouragé sa généralisation dans tous les domaines de la vie sociale et quotidienne. Elle a également contribué à l'unification linguistique, perçue comme un élément central du recouvrement des attributs historiques de la nation algérienne.

Autrement dit, l'arabe classique demeure la langue de l'instruction, du pouvoir politique et de l'administration. Mais au-delà de sa fonction institutionnelle, il revêt une dimension symbolique et sacrée en tant que langue du Coran et du prophète (Benrabah, 1999). Cette articulation entre langue et religion confère à l'arabe classique une place particulière, dépassant son rôle de simple instrument de communication pour devenir un marqueur identitaire et culturel. Même pour ceux qui ne le maîtrisent pas pleinement, l'arabe classique reste associé aux pratiques religieuses et aux rites musulmans.

Jadis, l'idéologie arabo-islamique développée en Algérie considérait la diversité linguistique comme une menace pour l'unité nationale, privilégiant ainsi un modèle unilingue garant de la cohésion nationale. Cette gestion des langues et des cultures met en lumière les tensions entre l'identité arabo-musulmane et l'héritage colonial français. La langue devient alors un outil de distinction entre les groupes sociaux et un critère d'appartenance idéologique, comme le souligne Boyer (2001) :

« La langue n'est plus perçue comme un simple moyen de communication remplissant une fonction sociale déterminée, mais comme un critère d'appartenance idéologique ». (P.56)

En définitive, le processus d'arabisation en Algérie s'inscrit dans une dynamique de réappropriation identitaire et culturelle. Il est perçu comme un retour à l'authenticité et une reconquête des attributs historiques de l'identité nationale. La restauration de la langue arabe est ainsi envisagée comme une condition essentielle de la réconciliation avec soi-même et du renforcement du sentiment national (Benrabah, 1999).

1. Fondements idéologiques de la politique linguistique en Algérie

Toute politique linguistique repose sur des valeurs sociolinguistiques, des attitudes et une idéologie qui influencent les représentations communautaires des langues en présence. En ce sens, les politiques linguistiques visent généralement à modifier des configurations sociolinguistiques préexistantes, qui sont façonnées par des perceptions sociales et des attitudes collectives. Ces représentations jouent un rôle central dans l'évaluation de la concurrence ou du conflit linguistique et déterminent en grande partie le succès ou l'échec de la politique mise en place.

En Algérie, l'arabe classique, langue officielle du pays, est investi d'une forte charge symbolique. Il est perçu comme la langue du Coran, un symbole de

l'unité nationale et un élément essentiel de l'identité culturelle algérienne. À cet égard :

« L'islam et la langue arabe ont été utilisés comme forces de résistance et d'opposition à la politique de déculturation et de désarabisation du peuple algérien, mais aussi comme facteurs de cohésion et d'union » (Benrabah, 1999, p. 87).

L'imposition de l'arabe classique comme référence officielle a influencé la perception que les locuteurs algériens ont de la langue française, générant une opposition idéologique et linguistique entre les élites arabisantes et francisantes.

D'un point de vue socioculturel, la question de la langue française en Algérie dépasse le cadre strictement linguistique pour s'inscrire dans un débat politique et identitaire plus large. Ce n'est pas tant le système linguistique lui-même qui est en cause, mais bien la charge culturelle et historique qu'il véhicule. Cette tension s'exprime particulièrement dans les représentations et attitudes à l'égard de la langue française, qui demeure un marqueur de distinction sociale et idéologique.

La politique d'unilinguisme, adoptait jadis dans un contexte post-colonial, s'explique par des enjeux à la fois politiques et historiques. L'arabisation a été conçue comme un outil de consolidation de l'identité arabe et musulmane, et son application reflète une volonté de restaurer la culture nationale. Comme le souligne Abdelmalek (1982), la mise en œuvre de cette politique linguistique traduit une aspiration à la récupération d'un élément fondamental de la

souveraineté nationale. Dans ce cadre, la langue arabe est devenue le principal vecteur des valeurs de la société algérienne, permettant ainsi de réactiver les références culturelles authentiques et de résister à l'héritage colonial.

Toutefois, cette vision a enfermé la politique linguistique dans des équations idéologiques rigides : *culture nationale = arabe littéral*, *culture nationale = islam*, et *arabe littéral = islam* (Abdelmalek, 1982, p. 112). Ces associations ont limité les perspectives d'une politique linguistique plus ouverte et diversifiée, en réduisant la question de la langue à un enjeu identitaire et idéologique, au détriment d'une prise en compte plus pragmatique des réalités sociolinguistiques du pays.

Cours 09 : Réforme éducatif dans le curriculum scolaire et universitaire en Algérie

La question de la réforme éducative en Algérie s'inscrit dans un contexte historique et sociopolitique marqué par des mutations profondes, tant au niveau national qu'international. Depuis l'indépendance en 1962, l'État algérien a engagé plusieurs réformes visant à adapter le système éducatif aux exigences du développement socio-économique et aux défis de la mondialisation. Ces réformes, souvent guidées par des considérations politiques et idéologiques, ont eu un impact significatif sur le curriculum scolaire et universitaire, notamment en ce qui concerne les langues d'enseignement, les contenus pédagogiques et les approches méthodologiques (Benrabah, 2014).

L'une des caractéristiques majeures des réformes éducatives en Algérie est l'alternance entre l'arabisation du système éducatif et le maintien du français comme langue d'enseignement dans certaines disciplines universitaires. L'arabisation, initiée dès les premières années de l'indépendance, visait à renforcer l'identité nationale et à réduire l'influence du français, perçu comme un vestige colonial (Cherrad, 2019). Cependant, cette politique a rencontré plusieurs limites, notamment en raison du manque de ressources pédagogiques en langue arabe et de la nécessité d'intégrer l'Algérie dans un contexte économique et scientifique international où le français et l'anglais occupent une place prépondérante.

Au niveau universitaire, la coexistence du français et de l'arabe a généré des tensions et des défis didactiques, en particulier dans les filières scientifiques et techniques où le français reste largement dominant. Face aux critiques sur l'efficacité du système éducatif et la qualité de la formation universitaire, les réformes récentes ont introduit de nouvelles approches pédagogiques, telles que l'approche par compétences (APC) dans le primaire et le secondaire, ainsi que le système Licence-Master-Doctorat (LMD) dans l'enseignement supérieur (Bensemmane, 2018). Ces réformes visent à moderniser l'enseignement, à renforcer l'adéquation entre formation et marché du travail, et à promouvoir une ouverture vers d'autres langues, notamment l'anglais, qui tend à gagner du terrain dans les universités algériennes.

Notre cours se propose d'examiner les grandes étapes des réformes éducatives en Algérie, leurs implications sur le curriculum scolaire et universitaire, ainsi que les défis qu'elles soulèvent en termes de politiques linguistiques et de qualité de l'enseignement.

En outre, l'examen de la politique linguistique en Algérie révèle une absence de consensus quant à sa précision et sa clarté. L'analyse des textes officiels, des revues pédagogiques ainsi que des travaux de recherche dans ce domaine met en lumière une certaine perplexité. En effet, cette politique est parfois présentée comme une solution aux difficultés rencontrées par les apprenants, tandis que d'autres perspectives la jugent inadaptée au contexte algérien.

1. Réforme éducatif dans le curriculum scolaire

Depuis le début des années 2000, le système éducatif algérien a fait l'objet de réformes structurelles visant à améliorer la qualité de l'enseignement, notamment dans le domaine des langues étrangères. La Commission nationale en charge de cette refonte a mis en évidence trois principales faiblesses expliquant les difficultés persistantes dans l'apprentissage du français :

1. Une insuffisance des programmes et des contenus pédagogiques ;
2. Un encadrement limité et peu qualifié ;
3. Une qualité médiocre des manuels scolaires (Ferhani, 2006, p. 153).

Dans ce cadre, l'une des mesures phares adoptées a été l'introduction anticipée de l'apprentissage du français dès la troisième année du cycle primaire, contre la quatrième année auparavant. Cette initiative traduit une volonté explicite d'ouverture et marque une rupture avec les précédents modèles éducatifs.

Selon Ferhani (2006), cette réforme a permis aux élèves inscrits en filière « Lettres étrangères » d'accumuler un volume horaire de 1 456 heures de français tout au long de leur scolarité, contre 1 176 heures auparavant, représentant ainsi un gain de 280 heures supplémentaires. Par ailleurs, l'approche pédagogique a évolué vers un modèle plus interactif, délaissant l'autoritarisme traditionnel au profit d'un enseignement axé sur l'échange et la collaboration. Cette nouvelle

orientation vise à placer l'apprenant au centre du processus éducatif et à favoriser des interactions pédagogiques dynamiques entre enseignants et étudiants.

Toujours selon Ferhani (2006), les différentes compétences linguistiques ne sont plus enseignées de manière cloisonnée, mais intégrées dans des objectifs fonctionnels concrets. Ainsi, les aspects grammaticaux, lexicaux et orthographiques sont abordés dans des contextes communicatifs authentiques, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Cependant, une question demeure centrale : les réformes entreprises ont-elles réellement permis d'améliorer les compétences linguistiques des apprenants en français ? L'évaluation de cette réforme nécessite une analyse approfondie des résultats obtenus en termes de performance académique et d'insertion professionnelle des étudiants.

L'écart entre les objectifs définis par la politique linguistique algérienne et les compétences effectivement acquises par les élèves après douze années d'apprentissage du français constitue une problématique majeure (Ferhani, 2006 ; Bensebia, 2008). L'approche par compétences, mise en place en 2003, visait à doter les apprenants de capacités linguistiques adaptées à divers contextes. Toutefois, cette approche ne s'est pas accompagnée d'une réflexion approfondie sur le développement du savoir-être des apprenants, un élément essentiel à la maîtrise d'une langue étrangère.

En effet, l'apprentissage d'une langue ne se limite pas à l'acquisition de règles grammaticales et syntaxiques ; il implique également une appropriation des réalités culturelles associées. En ce sens, la construction de représentations positives du français et de ses locuteurs pourrait jouer un rôle déterminant dans la

motivation des apprenants. Selon Moore (2008), les représentations constituent des « images, des systèmes de référence, sur lesquels les individus bâtissent et organisent leurs pensées». Dans le contexte algérien, Queffelec et al. (2002) relèvent que l'enseignement du français est souvent perçu négativement, ce qui influence directement l'investissement des étudiants dans leur apprentissage.

Cette perception est renforcée par l'analyse de Bensebia (2008), qui souligne que la langue française reste associée à la période coloniale, engendrant ainsi une forme de résistance identitaire. De plus, les contenus des programmes d'enseignement eux-mêmes contribuent à entretenir ces représentations négatives, favorisant un désintérêt croissant des apprenants. Il devient dès lors impératif de repenser ces contenus et d'adopter une approche pédagogique plus inclusive et valorisante, faisant du français un outil de communication et de savoir plutôt qu'un héritage historique conflictuel.

En outre, l'efficacité des programmes d'enseignement du français en Algérie demeure une question ouverte. Selon Bensebia (2008), ces programmes ne permettent pas aux apprenants de construire une image positive de la langue française. En d'autres termes, l'impact des programmes d'enseignement du français en Algérie suscite de nombreuses interrogations quant à leur efficacité.

« ... développent chez les apprenants, des comportements qui empêchent la construction d'images positives à l'égard de l'enseignement de la langue française » (Bensebia, 2008, p. 167).

L'un des facteurs expliquant cette situation réside dans la conception des manuels scolaires, qui privilégient une approche didactique centrée sur l'enseignant, au détriment de l'interaction et de l'expression libre des étudiants. Toujours selon Bensebia (2008) :

« Tous les manuels ont été élaborés pour que la parole soit monopolisée (par) et centrée (sur) l'enseignant, en ne laissant pas à l'apprenant la liberté de s'exprimer » (p. 168).

Elles seraient ainsi en partie responsables des insuffisances constatées dans la maîtrise du français comme langue étrangère.

Bien que les facteurs explicatifs de ces difficultés soient multiples, un constat demeure : une proportion significative d'étudiants achève son parcours scolaire sans avoir acquis les compétences linguistiques nécessaires à une insertion académique et professionnelle réussie. Ce constat met en évidence la nécessité d'une réévaluation des objectifs de la politique linguistique nationale afin d'assurer une meilleure transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

Sans prétendre identifier toutes les causes des lacunes linguistiques des apprenants, il est indéniable que ces derniers terminent leur cursus scolaire sans avoir acquis les compétences nécessaires pour évoluer dans un environnement où l'enseignement universitaire, selon la filière choisie, se fait majoritairement en langue française. Ce constat pose la question de l'adéquation entre les objectifs de la politique linguistique et les réalités du terrain, notamment en ce qui concerne la transition vers l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle.

2. Réforme éducatif dans le curriculum universitaire

L'histoire contemporaine a été marquée par d'importants bouleversements dans les domaines social, culturel, politique, économique et industriel. Ces transformations ont conduit, en Europe, à la nécessité d'une harmonisation des systèmes d'enseignement supérieur. Ainsi, la création d'un espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique constitue une initiative intergouvernementale impliquant quatre pays : la France, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Ces nations ont adopté le système LMD (Licence-Master-Doctorat) ou BAMAD, dans le but de renforcer le dialogue interculturel et d'offrir aux institutions universitaires les outils nécessaires à la refonte de leurs programmes pédagogiques (Berrouche & Berkane, 2007).

Face à ces évolutions globales, l'Algérie n'est pas restée en marge des mutations qui caractérisent le monde contemporain. Ainsi, depuis 2004, l'enseignement supérieur algérien a graduellement intégré le système LMD afin de favoriser l'acquisition du savoir et la maîtrise des technologies. L'objectif principal de cette réforme est d'améliorer la compétitivité et l'innovation au sein des universités algériennes en les adaptant aux exigences d'un environnement mondial en constante évolution. Selon Berrouche et Berkane (2007), les finalités de ce système sont multiples :

- Amélioration de la qualité de la formation universitaire ;
- Incitation des étudiants au travail personnel et à l'autonomie ;

- Facilitation de la mobilité et de l'orientation académique à travers un système de validation des acquis ;
- Diversification des parcours de formation pour mieux répondre aux attentes des étudiants ;
- Renforcement de l'employabilité par l'ouverture de l'université sur le monde professionnel ;
- Instauration du principe d'autonomie des établissements universitaires ;
- Encouragement de la coopération internationale.

2.1 Organisation et structure du système LMD

Le système LMD repose sur une organisation tripartite : Licence, Master et Doctorat. La gestion pédagogique des deux premiers cycles repose sur des éléments structurels innovants, tels que :

- **Le découpage semestriel**, chaque année universitaire étant divisée en deux semestres ;
- **Les unités d'enseignement (UE)**, réparties en trois catégories :
 - *Unité fondamentale* : regroupe les disciplines essentielles de la formation ;
 - *Unité transversale* : vise la maîtrise d'outils complémentaires, notamment l'informatique et les langues étrangères ;
 - *Unité de découverte* : permet une initiation à des matières en lien avec les spécialités de Master.

En outre, dans le cadre de la formation en langue française, la licence vise à offrir aux étudiants une base solide en littérature et en linguistique françaises. L'acquisition des compétences linguistiques repose sur la maîtrise de l'expression orale et écrite (voir annexe 04). Les compétences attendues sont les suivantes :

- Utilisation adéquate du français dans un contexte éducatif ;
- Aptitude à la rédaction de documents administratifs et professionnels ;
- Développement de compétences rédactionnelles pour le secteur des médias et de la communication.

Conformément aux directives du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le socle commun en lettres et langues étrangères repose sur deux axes fondamentaux : le *savoir* et le *savoir-faire*. L'étudiant doit ainsi maîtriser les bases grammaticales et lexicales du français, avant de les appliquer à différents types de textes. À l'issue de la formation (de S1 à S6), l'étudiant devrait être capable d'utiliser quotidiennement la langue française de manière fluide et adéquate.

2.3 Défis et réalités de l'enseignement du français à l'université

Dans un contexte où 55 % de l'enseignement supérieur est arabisé, Queffelec et al. (2002) soulignent un regain d'intérêt pour l'apprentissage des langues étrangères. Celles-ci sont perçues comme des outils privilégiés d'accès aux savoirs spécialisés et à une meilleure intégration socioprofessionnelle. Cependant, les étudiants algériens font face à d'importantes difficultés linguistiques à leur arrivée à l'université. En réponse à ce constat, les concepteurs des programmes éducatifs du secondaire ont fixé comme objectif principal la consolidation des compétences en communication orale et écrite. Ainsi, il s'agit de permettre aux apprenants de :

- Interagir en langue étrangère dans des contextes quotidiens et académiques ;
- Développer une compétence linguistique de base pour assurer une communication efficace.

En dépit de toutes ces initiatives, Queffelec et al. (2002) constatent que les enseignants universitaires déplorent unanimement le faible niveau linguistique des étudiants en français. Ce déficit concerne non seulement les étudiants issus des filières générales, mais également ceux inscrits en département de langues étrangères, notamment en français. Il est préoccupant que même les étudiants titulaires d'un baccalauréat en série Langues étrangères ne disposent pas toujours des compétences requises pour suivre efficacement leur cursus.

En outre, les obstacles majeurs identifiés, l'absence d'une méthodologie d'enseignement spécifique à l'université constitue un facteur déterminant.

Contrairement aux autres paliers d'enseignement, où les programmes sont rigoureusement définis, l'enseignement universitaire repose largement sur l'initiative des enseignants. Or, selon certaines enquêtes menées auprès d'enseignants universitaires, le canevas pédagogique officiel est souvent méconnu ou mal appliqué.

Séquence 04 :

**Enjeux et défis de l'enseignement bilingue/multilingue et
impact des représentations sociolinguistiques sur
l'apprentissage des langues**

La politique linguistique algérienne a été marquée par des efforts continus visant à généraliser l'usage de la langue arabe. Cependant, ces initiatives n'ont pas eu l'effet escompté, comme le souligne Arezki (2010). Malgré les lois promulguées en faveur de l'arabisation, les Algériens continuent à utiliser le français et les langues populaires, notamment l'arabe algérien et le tamazight, dans leur quotidien (Taleb-Ibrahimi, 2006).

L'Algérie est un pays profondément multilingue, où plusieurs langues coexistent dans des fonctions et statuts variés. L'arabe classique, langue officielle, cohabite avec l'arabe algérien, les différentes variétés amazighes et le français, qui a longtemps occupé une place ambivalente. Autrefois langue dominante de l'administration et de l'éducation sous la colonisation, le français a vu son statut évoluer après l'indépendance. Son usage a été progressivement restreint dans les sphères officielles au profit de l'arabe, mais il demeure une langue incontournable dans des secteurs clés comme l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et l'économie.

L'officialisation de la langue tamazight, fruit de décennies de luttes militantes, soulève la question de son impact sur les attitudes et représentations sociolinguistiques en Algérie. Le paysage linguistique algérien est d'une grande complexité en raison des nombreuses variétés linguistiques présentes sur le territoire. L'arabe parlé diffère selon les régions (Est, Ouest, Sud), tout comme les dialectes tamazighs (kabyle, chaoui, mozabite, touareg, tachelhit), rendant parfois l'intercompréhension difficile.

Les représentations des langues en Algérie sont façonnées par l'histoire et les politiques linguistiques successives. La langue française, par exemple, est

souvent perçue négativement par certains locuteurs, qui l'associent à la colonisation et à une idéologie étrangère.

Cependant, son rôle pragmatique et son importance dans l'ouverture sur le monde en font une langue toujours largement utilisée. Outaleb-Pellé (2014) explique que cette dévalorisation est renforcée par des discours politiques et religieux qui exaltent l'arabe comme langue du Coran et de l'identité nationale, tout en rejetant le français comme symbole d'une influence coloniale et culturelle non désirée.

Les représentations linguistiques, qui sont des perceptions subjectives et collectives des langues par leurs locuteurs, jouent un rôle essentiel dans la dynamique sociolinguistique en Algérie. Elles influencent non seulement l'apprentissage et l'usage des langues, mais aussi les politiques linguistiques elles-mêmes. La langue arabe est souvent perçue comme un marqueur d'identité nationale et religieuse, tandis que la langue française oscille entre un statut de langue utile et celui de langue du passé colonial. Quant à la langue tamazight, son officialisation a modifié les représentations sociales en légitimant son rôle dans la construction identitaire algérienne.

Ces représentations, qui se transmettent à travers l'éducation, les médias et les discours politiques, façonnent ainsi les usages linguistiques et les attitudes des locuteurs au quotidien.

Cours 10. Enjeux et défis de l'enseignement bilingue/multilingue

En outre, l'homme est confronté aux langues qu'il y consent ou pas, le monde est plurilingue. Cette multiplicité des langues et cette diversité ne concernent pas que les pays du tiers monde qui ont vécu à une époque de leurs vies la colonisation, au contraire, tous en sont concernés et l'on ne peut qualifier cette situation que l'une des conséquences de l'ouverture sur le monde.

En Algérie, après l'indépendance (1962), le pays devint centralisé à l'idéologie fortement monolingue, établissant une langue pour une nation. Les langues régionales ont été reléguées au titre de dialectes. Après de fortes acclamations, le tamazight fut proclamé langue nationale et officielle.

Ainsi, qu'est-ce que le bi/plurilinguisme ? Et est-ce que l'Algérie est un pays qu'on pourra dire bi/plurilingue ?

Afin d'apporter des réponses à ses questions, nous allons nous intéresser dans un premier temps au concept de bilinguisme, nous définirons les compétences des sujets bi ou plurilingues.

Aussi, qu'entendons-nous par multilinguisme ?

1. Le bi/plurilinguisme en Algérie.

Le bi/plurilinguisme offre un lieu de contact et d'échange entre les deux systèmes, les locuteurs obtiennent une diversité langagière remarquable, ils n'hésitent pas à usé de leur savoir linguistiques, procurant parfois, une homogénéité entre les deux langues. En outre, le bi/plurilinguisme se définirait comme étant la coexistence de plusieurs idiomes sur un même territoire.

Ce terme est souvent pris en confusion avec celui de diglossie. Selon Ferguson (1956) la diglossie signifie en grec 'bilinguisme'. Cependant, le terme diglossie concerne l'existence de deux variétés de langues ; une variété haute et une variété basse en ce qui concerne la variété haute nous donneront l'exemple de l'arabe classique, la variété basse quant à elle peut être représentée par l'arabe dialectal, alors que le bilinguisme concerne la capacité qu'a un individu à maîtriser deux langues.

En outre, le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont amenés à utiliser successivement deux langues différentes. Le terme bilinguisme est un mot qui n'est pas exempt d'ambigüité, il oscille entre ; une acceptation restrictive et une acceptation plus large. Pour MacNamara (1967), le bilingue serait un sujet qui possède un savoir-faire minimal en compréhension et production écrite et orale. Ainsi, tout apprenant maîtrisant minimalement ces quatre compétences, dans une langue étrangère, pourrait être considéré comme bi ou plurilingue, quel que soit son niveau dans cette langue.

Nous retrouvons à l'opposé de cette définition celle de Titone (cité dans l'ouvrage de Dabène 1994), le bilingue serait le sujet qui a l'aptitude et le potentiel de s'exprimer dans une langue autre que sa langue maternelle, ceci en respectant les concepts et les structures qui sont propres à la langue cible. Autrement dit, le locuteur est face à la distinction, il évite : de recourir et de reprendre des éléments de sa langue maternelle, de tombée dans les interférences. Le locuteur devrait manier cette nouvelle langue aussi bien qu'il manipule sa langue maternelle.

Trois sortes de bilinguisme sont distinguées dans l'approche comparatiste du niveau de maîtrise des deux systèmes linguistiques : le premier, un bilinguisme équilibré, dans ce cas de bilinguisme les niveaux de compétences sont similaires à celui d'un natif, c'est un bilinguisme idéal. Le deuxième cas, c'est le bilinguisme précoce, les deux langues sont apprises simultanément dès la petite enfance. En troisième lieu, le bilinguisme dominant, la maîtrise des langues sont asymétriques (Dabène 1994). Généralement, dans le cas du bilinguisme dominant, le locuteur maîtrise nettement mieux la langue maternelle que la langue cible.

Les recherches actuelles concernant le contact des langues se sont déplacées du bilinguisme vers le plurilinguisme. Cela s'expliquerait par le fait que les situations de contact de langues ne concernent pas uniquement des personnes utilisant deux langues, en effet, nombreuses sont les sujets qui ont recourt à plus de deux langues dans leur vie quotidienne. Cette situation est également vraie en Algérie ; au sein de l'école, dans la vie quotidienne, les

sujets sont exposés et utilisent plusieurs langues et dialectes, parfois dans la même conversation.

Dans une autre optique, Cuq & Gruca (2005), atteste qu'il y aurait un bilinguisme dialecte « arabe /berbère », et français populaire citadin. Cette forme de bilinguisme aurait donné naissance au « Sabir », ce dernier est défini par Cuq & Gruca (2005) comme :

« Un parler composite rudimentaire, limité à quelques règles grammaticales et à un vocabulaire déterminé, qui est né de la rencontre de plusieurs langues très différentes et qui sert de langue véhiculaire; (...) ce mot désignait le jargon mêlé d'arabe, de berbère de français d'espagnol et d'italien utilisé par les habitants d'Afrique du Nord » (p.199).

En outre, le plurilinguisme en Algérie a fait l'objet d'âpres débats. La coexistence des langues selon Asselah-Rahal (2000) rend cette situation très complexe et problématique. Certains, tel que Taleb Ibrahim (1997), ont remis en question le potentiel de bilinguisme du locuteur algérien, nous citons :

« L'école a de tout temps, été l'enjeu du débat linguistique dans l'Algérie indépendante. Confrontés à ces deux langues depuis leur jeune âge, les jeunes algériens après plus de dix ans de scolarité devraient donc être bilingues. Qu'il nous soit permis d'en douter, tant le rendement de ce système est matière à discussion et ses résultats biens médiocres l'école algérienne ne produit pas de bilingues, mais plutôt des semi-lingues qui ne domine vraiment aucune des deux langues ...qui consiste en une maîtrise potentielle ou lacunaire des deux langues à l'école » (p.50).

La bilinguisme du locuteur algérien jusqu'à nos jours oscille entre adhérent et opposant. Nous nous situons au-dessous de ce débat, cela en adoptant la définition d'A.Sayed (1967)

« Le concept bilinguisme dans son acceptation la plus étendue recouvre des réalités linguistiques de formes différentes, allant du sabir indigent peu respectueux de la grammaire et de la morphologie du vocabulaire emprunté, au bilinguisme le plus achevé qui suppose selon les nécessités du discours, la pratique sûre et correcte et distincte des deux langues »
(p.52).

Si nous nous référons au Cadre européen commun de référence pour les Langues (désormais *CECRL*), l'étudiant pour être considéré comme bilingue, que dans le cas où il aura au minimum un niveau A1 selon le CECRL. Compte tenu du fait que dans le niveau A1, l'étudiant devra maîtriser les compétences suivantes :

- Peu comprendre des mots familiers et expressions courantes, au sujet de soi, de la famille et de l'environnement concret et immédiat.
- Comprendre des mots familiers, des noms ainsi que des phrases.
- Communiquer de façon très simple, poser des questions sur des sujets d'immédiats et savoir répondre sur ces questions.
- Utiliser des phrases simples pour décrire.
- Répondre à un simple questionnaire.

Ainsi, même si un locuteur maîtrise la langue étrangère de manière lacunaire, celui-ci est considéré comme un locuteur bilingue.

À ce stade de réflexion, il semble nécessaire d'apporter quelques éclaircissements sur les notions : plurilinguisme et multilinguisme. Nous poserons à cet effet les questions suivantes : Est-ce que les deux notions sont équivalentes ? Ou bien existe-t-il une différence ?

Le multilinguisme est la coexistence de multiples langues, sur un même territoire, au sein d'un même pays, au cœur d'une société. Ce sont toutes les langues disponibles dans un pays. Ainsi l'Algérie est un pays multilingue.

Le plurilinguisme d'un autre côté appartient à la personne. Il est lié à la capacité que possède un individu à maîtriser plusieurs langues.

Il serait intéressant maintenant de voir comment est vécu ce multilinguisme dans l'imaginaire dialogique du locuteur algérien ?

Cours 11. Impact des représentations sociolinguistiques sur l'apprentissage des langues à l'instar de la politique linguistique

Les représentations sont des systèmes de référence qui organisent nos idées. Dans notre système cognitif, notre représentation individuelle ou collective déterminerait essentiellement l'inclusion à une génération ou à une autre. L'appartenance à un type de culture aussi bien que la société influent la perception de l'individu sur le monde qui l'entoure. Les représentations, selon Moscovici cité dans l'ouvrage de Moore (2008), seraient :

« Des éléments de la conscience sociale extérieure aux individus et s'imposant à eux. Pour comprendre le monde environnant, les individus ont besoin de cadres de références, de normes sociales pour situer et développer des relations » (p.33).

Les représentations sont déterminées par la culture, l'environnement et l'idéologie qui conduit la personne à l'acceptation ou non de cette langue. Comme cela est par Moore (2008) :

« La langue est le produit des représentations qui correspondent à divers types de connaissances élaborées par un individu au cours de sa vie et qui

sont le produit de l'histoire propre à un pays ou à une communauté, ou encore celui d'une culture environnante » (p.126).

Nous pourrions en déduire qu'il ne peut y avoir une réalité sociale qu'à travers les représentations. Il faut rappeler également que l'attitude des membres d'une communauté donnée dans leurs pratiques d'une langue est appelée à des transformations ; c'est le cas de la représentation de la langue française en Algérie. Les représentations sont facilement perceptibles à travers les manuels scolaires qui sont considérés comme véhicule de la culture, moyen d'émancipation et moyen permettant de s'imprégner de la culture de l'autre. En effet, après l'indépendance, le français était perçu négativement comme étant la langue du colonisateur. Queffelec *et al* (2002) ont établi la relation entre l'échec de l'enseignement du français en Algérie et la représentation qu'ont les locuteurs de la langue, ils déclarent que :

*« L'origine de certain échec dans l'enseignement du français réside surtout dans les préjugés idéologiques entretenus à l'égard de la langue française dans les cycles primaires, moyens, secondaires »
(p. 108)*

En outre, la représentation qu'ont les locuteurs de la langue serait différente de leur comportement réel. Il n'est pas rare qu'un locuteur réfute l'idée de l'utilisation dans son discours d'un mélange de langue (par affirmation identitaire, voulant appartenir à un groupe au lieu d'un autre...), la distinction entre les « dire » (la façon dont ils décrivent leurs parlers à l'enquêteur) et « les

faire » (la situation réelle de l'interaction). Dans une enquête micro sur les pratiques et transmissions familiales des langues d'origine dans l'immigration de France, Deprez (2008) démontre cette attitude. Pour ces chercheurs, il y aurait d'un côté ; les comportements tels que les interviewés les déclarent, de l'autre côté nous avons les comportements réels des locuteurs tels qu'ils sont observés.

Ainsi, essayer de comprendre les représentations aide à la compréhension de l'agencement et à l'organisation de l'univers linguistique que les locuteurs se construisent grâce aux divers moyens de communication et les acquisitions tant au milieu scolaire que familiale et sociale.

Un adolescent a attiré l'attention et la curiosité des linguistes en déclarant « Ma langue c'est l'arabe mais je ne la parle pas ». Étrange alors qu'il déclare que sa langue était l'arabe et il ne la pratique pas malgré qu'il montre qu'elle est pour lui une source de fierté et certifie son appartenance à une communauté bien spécifique. Il a un regard positif sur sa langue. Des travaux ont été menés par suite d'observations, ils ont constaté que les usages sont utilisés selon plusieurs éventualités: « un usage nul, un usage identitaire et ritualisé, un bilinguisme récepteur, un parler bilingue ».

Les représentations des langues, leur usage habituel, leur position au regard d'autres langues exercent un rôle important dans les actions et les stratégies que mettent en œuvre ceux qui en usent. Nous pourrions ainsi dire que les représentations sociales sont des connaissances qui concourent au maintien des rapports sociaux. Elles sont en même temps construites par eux ; elles nous transmettent un savoir sur ses rapports de manière implicite ou bien explicite.

Cours 12. La coexistence linguistique dans les établissements éducatifs et l'impact sur la gestion des classes plurilingues.

L'Algérie est un pays multilingue où plusieurs langues coexistent et interagissent. L'arabe, le français et le tamazight occupent des rôles distincts mais complémentaires. L'évolution du statut du français illustre bien cette complexité : bien qu'il ait perdu son statut institutionnel au profit de l'arabe, il reste incontournable dans de nombreux domaines, notamment dans l'enseignement supérieur, la recherche et les échanges économiques.

Les représentations des langues en Algérie ont été largement influencées par ces politiques linguistiques successives. L'arabe est perçu comme le symbole de l'identité nationale et religieuse, tandis que le français oscille entre un statut d'outil moderne et celui d'héritage colonial controversé. La langue tamazight, quant à elle, a longtemps été marginalisée avant d'être institutionnalisée, modifiant ainsi la perception sociale de ses locuteurs. Ces représentations, construites à travers l'éducation, les médias et les discours politiques, influencent directement les pratiques linguistiques des Algériens au quotidien.

Séquence 05.

**Politique linguistique, multilinguisme et variations
linguistiques : enjeux et défis d'un équilibre éducatif et
socioculturel**

La sociolinguistique fut pendant très longtemps, notamment en Europe, considérée comme une dialectologie sociale ou de linguistique corrélacionniste. Ses considérations sont fondées par rapport au projet explicitement exprimé par Labov. En effet, il tentait dans ses travaux de rendre compte de la langue d'une communauté linguistique à travers l'étude de la structure des variations qui s'y trouvent, Moreau (1997). Ainsi, le terme variation devient un concept majeur de la sociolinguistique en opposition avec la vision structurale des langues.²

En outre, Labov a contribué de manière décisive à ce que la sociolinguistique et la sociologie du langage deviennent des domaines incontournables de la recherche linguistique. Dans ses écrits, Labov (1972), n'hésite pas à avancer la thèse suivante « la sociolinguistique c'est de la linguistique ». En effet, selon lui la linguistique est : « la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique »³. Ainsi, il n'y a pas d'étude de la langue sans prise en compte des hommes qui la parlent, sans étude de l'environnement social. De ce fait, il tente de corréler les manières de parler avec des variables sociales.

Notons que la notion de variation trouve sa source dans un article de Marvin Herzog, Uriel Weinrich et William Labov (Université de Columbia, USA) sur les

² Saussure qui estime qu'il n'y a qu'une manière de dire ce que l'on veut dire

« Fondements empiriques d'une théorie du changement linguistique », paru en 1966. Le point de contact entre la société et la langue constitue ainsi le thème central dans les travaux de Labov. L'analyse de la variation implique donc l'examen minutieux du contexte linguistique et discursif, du même que la prise en compte des caractéristiques sociales des locuteurs qui emploient les variantes à l'étude, Moreau (1997).

En d'autres termes, la notion de « variation » est utilisée pour désigner tous les écarts, observables dans une langue donnée, entre différentes manières de s'exprimer. Ainsi, plutôt que de s'intéresser à la norme, les sociolinguistes s'intéressent essentiellement à l'usage et aux usagers. Ils proposent différents classements pour présenter la variation.

Cours 13. Multilinguisme et variations linguistiques : un défi pour la politique éducative et linguistique

Dans les tentatives de catégorisation du phénomène de la variation linguistique, les sociolinguistes s'appuient essentiellement sur les usagers et à l'usage de la langue. Ainsi, différents classements sont proposés afin de présenter cette variation :

1. Variation selon les usagers

Selon Labov (1972), le père de l'approche variationnelle en sociolinguistique, nous pouvons distinguer quatre types de variation :

a. La variation *diachronique* : c'est l'évolution de la langue à travers le temps (par exemple: le français du XVIIe s./du XXIe s.)

b. La variation *diatopique* : c'est la variété linguistique spatiale et régionale (comme l'usage du français en France/au Canada/en Afrique; à Paris/ à Marseille) d'où la présence de dialectes et de régiolectes.

c. La variation *diastratique* : c'est la variété linguistique selon le niveau social et démographique (comme la langue des jeunes/des personnes âgées,

ruraux/urbains, professions différentes, niveaux d'études différentes...). La notion de sociolecte⁴ et de technoclecte⁵ prennent naissance.

d. La variation *diaphasique* : correspond aux variations du style de la langue.

Gadet (2001), propose d'ajouter à cela la variation « diamésique » ce type de variation est: « Une autre distinction relevant également de l'usage qui intervient entre oral et écrit ».

2. Variation selon l'usage :

a. Le registre soutenu (ou encore soigné, recherché, élaboré, châtié, cultivé...)

b. Le registre standard (ou non marqué ou encore courant, commun, usuel)

c. Le registre familial (ou encore relâché, spontané, ordinaire)

d. Le registre vulgaire.

Notons que la variation selon les usagers ou selon l'usage se manifeste à tous les niveaux de la langue :

⁴ Le sociolecte est une variation liée à la position sociale.

⁵ Le technoclecte est variation liée à la profession ou à une spécialisation.

- Au niveau phonique.
- Au niveau morphologique.
- Au niveau syntaxique.
- Au niveau lexical.

3. L'emprunt et le calque

3.1 L'emprunt

Un emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans aucune traduction, (Moreau, 1997).

Bien que les emprunts soient généralisés et adaptés dans l'usage langagier des locuteurs, toutefois les formes empruntées demeurent étrangères, étant donné leur origine. Ainsi, les mots tels que football, hockey, jazz, harraga, nchallah, chich etc., ne sont pas des mots d'origine française, mais font partie intégrante de l'usage langagier du locuteur français.

Appelé aussi *transfert linguistique*, il est considéré être un mécanisme de l'évolution de la langue. Aussi, l'emprunt peut relever l'incompétence linguistique ou la maîtrise lacunaire du locuteur bilingue. Nous pourrions, pour ainsi dire, donner un exemple du locuteur en situation d'apprentissage de la

langue étrangère faisant appel à sa langue maternelle pour combler ses insuffisances lexicales en langue cible.

Dubois (2002) considère qu'il y a emprunt linguistique, je cite :

« Quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas » (p.177).

Cet emprunt pourrait se justifié selon Moreau (1997) par le prestige dont jouit une langue ou le peuple qui la parle, et pourrait aussi être justifier par rapport au mépris à son égard.

Toujours selon le même auteur, la proportion de l'emprunt d'une langue à une autre, dans une situation de contact de langue, est rarement fait dans l'équité. En effet, la quantité de mots empruntés traduit généralement un rapport de force entre les deux communautés. La communauté dominée sur le plan politique, culturel et économique fait davantage appel aux ressources linguistiques de la communauté dominante.

Ces emprunts dans certains cas peuvent même influencer une langue, sur le plan phonétique, lexicale, et grammatical. Le son /gne/ qui se trouve dans la fin de certains mot comme ; parking, pressing, sont des mots qui trouvent leur origine dans la langue anglo-saxonne.

Nous pouvons distinguer trois types d'emprunt ; emprunt lexical, l'emprunt syntaxique, l'emprunt phonétique.

. **Emprunt lexical** : L'appellation emprunt lexical correspond à un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère. Il porte essentiellement sur le mot, dans sa relation sens-forme. Cette caractéristique le différencie des autres catégories, particulièrement de l'emprunt syntaxique et de l'emprunt phonétique. C'est dans le lexique d'une langue que les emprunts sont les plus nombreux. On distingue quatre principaux types d'emprunts lexicaux :

-**L'emprunt intégral** : il consiste à emprunter la forme et le sens, sans aucune adaptation, la lexie apparaît donc dans sa forme et sens originel.

-**L'emprunt hybride** : consiste à emprunter le sens, cependant la forme est partiellement emprunté.

-**Le faux emprunt** : a le design d'un emprunt intégral, mais on ne trouve pourtant pas d'attestation de cette expression dans la soi-disant langue prêteuse. D'une autre manière, il peut être question d'un terme employé dans la langue de Molière et dont la forme apparaît tout droit issue de l'anglais, mais pour lequel on ne trouve aucune trace en anglais.

. **L'emprunt syntaxique** : est un emprunt d'une structure syntaxique étrangère. Cet emprunt touche la construction des phrases.

La composante morphosyntaxique est aussi considérable que la composante lexicale. Une langue n'est pas un basique agencement de mots, mais un système où chaque point se définit par la place qu'il occupe et par l'objet de ses relations avec les autres points de la totalité de cet appareillage. Les emprunts syntaxiques

provoquent, bien souvent, un changement remarquable des structures et de la valeur linguistique qu'elles véhiculent. Ce type d'emprunt est très courant fournissant un espace privilégié aux phénomènes d'alternance et d'interférences linguistiques.

. ***L'emprunt phonétique*** : c'est un emprunt d'une prononciation étrangère c'est tout simplement l'emprunt des mots avec leur phonétisme.

3.2 Le calque

Le calque est une forme linguistique causée par une interférence en situation de contact de langue. Il comprend la traduction littérale et mot à mot d'un terme d'une langue dans l'autre, y compris le modèle syntaxique, c'est-à-dire c'est un mode d'emprunt d'un genre particulier : on emprunte à la langue étrangère le syntagme, mais traduit littéralement les éléments qui le composent, Darblenet (1963).

Le recours au calque peut être justifié ou interprété de plusieurs manières :

- par besoin, notamment dans le discours scientifique qui a besoin constant d'expansion du vocabulaire.

- par mièvrerie ou la volonté de paraître à la mode. Nous y distinguons particulièrement :

. *Le calque morphologique*, qui intègre le sens étranger sous une forme nouvelle obtenue par une traduction, souvent littérale, de termes, de mots composés.

. *Le calque sémantique*, qui associe (toujours par tradition) un sens étranger à une forme déjà existante dans la langue emprunteuse.

. *Le calque phraséologique* (issu de l'anglais to introduce) se manifeste notamment par la traduction d'expressions figurées et de locutions figées.

Cours 14. Dynamiques néologiques et politique linguistique : le multilinguisme face à l'évolution lexicale

Le contact permanent de différentes variétés et l'adaptation aux réalités socioculturelles participent à la conception de beaucoup de phénomènes linguistiques, notamment le néologisme.

Ainsi, le néologisme est tout mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue ou toute acception nouvelle donnée à un mot ou à une expression qui existaient déjà dans la langue.

Le mot néologisme est constitué de deux lexèmes, neos et logos. Ces deux lexèmes signifient respectivement récent/nouveau et discours rationnel. Le dictionnaire linguistique définit le mot néologisme comme :

« Une unité lexicale, nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant-signifié, tournant au sein d'un modèle de web décidé et qui n'était pas élaborée antérieurement », (Dubois, 1994).

Toutefois, tout mot nouveau ne saurait être automatiquement considéré comme un néologisme. En effet, pour qu'un mot puisse être qualifié de néologisme, il doit répondre à un certain nombre de conditions :

Toutefois, tout mot nouvellement apparu ne peut être d'emblée assimilé à un néologisme ; pour être ainsi qualifié, il doit satisfaire à un ensemble de

critères. Il est notamment impératif que cette unité lexicale soit acceptée, diffusée et comprise par un nombre significatif de locuteurs. Par ailleurs, certains linguistes considèrent qu'un mot accède véritablement au statut de néologisme à partir du moment où il est attesté dans des ouvrages lexicographiques de référence, marquant ainsi son inscription dans l'usage stabilisé de la langue (Guilbert, 1975).

En Algérie, le français évolue dans un environnement plurilingue caractérisé par l'interaction constante avec les langues locales, notamment l'arabe dialectal, l'arabe classique et le tamazight. Ce contact linguistique engendre des phénomènes d'influence réciproque qui contribuent à l'émergence de variétés spécifiques du français, s'écartant, à certains égards, de la norme dite standard. Dans ce contexte, les néologismes, en particulier, participent à la singularisation du français en usage en Algérie, en lui conférant des traits distinctifs qui témoignent de son ancrage sociolinguistique et culturel (Taleb-Ibrahimi, 1997 ; Queffélec, 2002). Plusieurs types de néologismes peuvent être distingués :

.Le néologisme lexical

Dans le contexte algérien, marqué par un plurilinguisme dynamique, les locuteurs mobilisent fréquemment plusieurs langues au sein d'un même échange. L'observation linguistique montre que cette situation favorise des pratiques hybrides, rendant rares les productions strictement monolingues, que ce soit en arabe ou en français. Il n'est ainsi pas inhabituel que les locuteurs intègrent, dans leurs énoncés en français, des mots ou des lexèmes issus d'autres langues locales ou étrangères. De même, dans les productions en arabe, nous observons l'ajout

d'affixes à des bases lexicales françaises, traduisant des phénomènes d'adaptation morphologique.

Par ailleurs, certains termes du français standard ne permettant pas de rendre compte de réalités socioculturelles propres au contexte algérien, les locuteurs recourent au processus de néologisation. Celui-ci se manifeste soit par la néologie de forme (création de nouvelles unités lexicales), soit par la néologie sémantique (attribution de nouveaux sens à des mots existants).

. Néologie formelle :

Le néologisme de forme se définit comme une unité lexicale caractérisée par une forme et un sens nouveaux, tandis que le néologisme de sens correspond à l'attribution d'une acception inédite à une unité déjà existante dans la langue.

La nécessité d'exprimer et d'interpréter des réalités sociales et culturelles spécifiques constitue un moteur essentiel de la néologie. Dans cette perspective, la néologie formelle renvoie à un processus de création lexicale visant à produire de nouveaux mots. Ce processus s'opère principalement à travers divers procédés morphologiques, parmi lesquels l'affixation ; incluant la préfixation et la suffixation ; occupe une place prépondérante. La formation de mots à partir d'un radical, par adjonction d'affixes, apparaît ainsi comme l'un des mécanismes les plus productifs dans les variétés algériennes du français.

Ces procédés peuvent être envisagés selon trois modalités principales :

- La préfixation : elle consiste en l'adjonction d'un préfixe à une base lexicale. Bien que ce procédé soit attesté dans les pratiques langagières des locuteurs algériens, il demeure relativement moins fréquent que la suffixation dans les phénomènes d'innovation lexicale.

- La suffixation : elle repose sur l'ajout d'un suffixe à un radical, permettant ainsi la formation de nouvelles unités lexicales. Ce procédé se révèle particulièrement productif dans les usages observés.

- La composition : elle correspond à la combinaison de deux ou plusieurs lexies en vue de former un nouveau mot, reflétant souvent des réalités émergentes ou spécifiques au contexte socioculturel.

Ainsi, qu'elle s'opère par préfixation, suffixation ou composition, la néologie formelle témoigne d'une dynamique créative importante, donnant naissance à de nouveaux lexèmes en réponse aux besoins d'expression liés aux transformations sociales et culturelles.

.Néologie sémantique :

La néologie sémantique, également appelée néologie de sens, désigne un processus par lequel une unité lexicale existante se voit attribuer une signification nouvelle, distincte de son acception initiale (Rey, 1995 ; Sablayrolles, 2000). Elle ne consiste donc pas en la création d'une forme nouvelle, mais en une reconfiguration du contenu sémantique d'un mot déjà présent dans la langue.

Dans le contexte algérien, les locuteurs recourent fréquemment à des lexèmes français auxquels ils attribuent des significations différentes de celles en usage dans le français standard. Ce phénomène s'inscrit dans une dynamique de contact des langues et reflète l'adaptation du lexique aux réalités socioculturelles locales.

Plusieurs mécanismes de néologie sémantique peuvent être distingués, parmi lesquels :

- Le transfert de sens, qui consiste à étendre l'usage d'un mot à un nouveau domaine ou à un nouveau référent ;
- la restriction (ou diminution) de sens, par laquelle le champ sémantique d'un mot se réduit ;
- l'extension (ou addition) de sens, qui correspond à l'élargissement des significations d'un terme ;
- la métaphorisation, fondée sur un transfert analogique entre deux réalités.

Ainsi, la néologie sémantique constitue un procédé particulièrement fécond dans les contextes plurilingues, où les interactions linguistiques favorisent la redéfinition des significations et participent à l'émergence de variétés linguistiques spécifiques.

Cours 15. Multilinguisme, alternance codique et politiques éducatives : entre contraintes institutionnelles et pratiques langagières

Le « code switching » ou « l'alternance codique », est un procédé qui consiste à passer d'une langue à une autre, ou d'un système ou sous système à un autre système ou encore un système grammaticalement différent. Il apparaît comme un phénomène englobant tous les autres phénomènes qui découlent du plurilinguisme.

L'alternance codique ou code switching est une alternance de deux ou de plusieurs codes linguistiques (langues, dialecte, ou registre linguistique). L'alternance codique se réalise généralement ; à la fin d'une préposition, d'une expression à l'intérieur de celle-ci, elle peut aussi survenir à des places où l'agencement de la proposition ne la laisse pas envisager. Gumperz (2004), définit l'alternance codique comme :

« La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbale de passages où le discours appartient à deux systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsque le locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autres » (p.50).

Il rajoute que ses pratiques sont les caractéristiques propres du locuteur bilingue contrairement au locuteur monolingue qui n'a pas de capacité à s'exprimer dans une langue autre que la sienne. Il justifie cette remarque comme suit :

« Une des stratégies les plus courantes des bilingues entre eux (et de plurilingues) est l'alternance de code, deux codes (ou plusieurs) sont présent dans le discours des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment (X) appartient uniquement à la langue (LX) un segment peut varier en ordre de grandeur allant d'un mot à un énoncé ou un ensemble d'énoncés, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase » (p.52).

Toutefois, la situation sociolinguistique du locuteur algérien présente des spécificités notables. En effet, l'exposition à la langue française demeure importante dans les pratiques discursives. Autrement dit, on observe la présence de lexèmes français, y compris dans les productions de locuteurs se revendiquant monolingues. Ces usages s'expliquent, en partie, par l'héritage historique de la période coloniale, mais également par la persistance du français dans divers espaces sociaux et médiatiques, notamment à travers les chaînes de télévision. Par ailleurs, cette langue occupe une place significative dans le système éducatif ainsi que dans plusieurs secteurs d'activité, tels que l'économie et la sphère politico-administrative.

Il apparaît ainsi nécessaire d'apporter un éclairage sur la situation linguistique algérienne, dans laquelle même les locuteurs dits monolingues recourent à des pratiques traditionnellement associées au bilinguisme. L'alternance codique, longtemps considérée comme un phénomène marginal, était initialement expliquée par des interférences entre systèmes linguistiques. Selon le *Larousse* (2004), l'interférence désigne l'utilisation, dans une langue cible A, de traits phonétiques, syntaxiques, morphologiques ou lexicaux propres à une langue B. Ces occurrences étaient alors généralement interprétées comme des erreurs involontaires relevant de la performance linguistique.

Les travaux de Gumperz (2004) ont montré que la présence de l'alternance codique n'est nullement fortuite. Longtemps considérée comme un phénomène marginal, voire comme le résultat d'interférences linguistiques ou d'une maîtrise insuffisante des systèmes grammaticaux en présence, elle a fait l'objet de nombreuses controverses. Toutefois, les recherches contemporaines, notamment celles de Gumperz, ont permis de reconsidérer ce phénomène en le définissant comme une pratique langagière naturelle, inhérente aux situations de contact de langues. En effet, les langues en interaction s'influencent mutuellement, ce qui constitue à la fois une conséquence de l'ouverture sur le monde et un héritage des situations historiques de contact, notamment celles liées au colonialisme. Gumperz (2004), déclare que :

« ...certains y voient une forme extrême de mélange de langues ou d'emprunt linguistique imputable au manque d'instructions, à de mauvaises manières, ou à la maîtrise insuffisante des deux grammaires, d'autres y voient un style légitime de conversation familière » (p.60).

L'usage de la langue française par les locuteurs algériens dits monolingues, ainsi que sa juxtaposition avec l'arabe, ne peut être réduit à un phénomène d'interférence linguistique. Il s'agit plutôt d'une pratique équivalente à celle observée chez les locuteurs bilingues, relevant de l'alternance codique, dans la mesure où les deux langues sont mobilisées de manière fonctionnelle au sein du même répertoire discursif.

1. L'alternance codique du monolingue

Le phénomène de l'alternance codique n'est pas exclusivement, comme le suggère Gumperz (2004), propre aux locuteurs bilingues. En effet, l'alternance codique conversationnelle est également observable chez certains locuteurs algériens dits monolingues, parfois considérés comme non scolarisés ou peu alphabétisés, ne maîtrisant ni l'arabe standard ni le français dans leurs formes normées. Dans ce contexte, l'alternance codique tend parfois à se confondre avec le phénomène de l'emprunt linguistique, lequel est défini par le *Larousse* (2004) comme :

« ..il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts » (p.177).

Nous constatons que dans les usages langagiers des locuteurs souvent des mots français sont syntaxiquement, phonologiquement intégrés avec l'arabe. Selon Quefelec et al (2002) :

« Les termes français se réfèrent souvent à une réalité ou un objet que le locuteur analphabète ne peut désigner par un terme en arabe dialectal tels que, *téléphone, abonnement, ascenseur, parabole, antenne, voter, bâtiment, saboter, etc.* la prononciation à « la française » est souvent respectée mais pose problème lorsque le son prononcé s'éloigne plus ou moins de la phonologie de l'arabe dialectal *n'voti* pour *voter, barabole* pour *parabole*... Dans ces cas précis, les locuteurs procèdent à une intégration totale de l'unité lexicale française dans le système morpho-phonologique et syntaxique de l'arabe dialectal » (p.116).

Ainsi, nous assistons dans l'alternance codique conversationnelle du monolingue à une interpénétration des deux systèmes linguistique où les verbes français sont conjugués à la manière arabe. Cette pratique est selon Sayad cité dans Queffelec *et al* (2002), ancienne puisque peu après l'indépendance :

« Un discours original, marqué par une forte interférence avec le dialectal ainsi que l'arabe classique. Mais aussi par une alternance codique qui fait que, simultanément et à l'intérieur du même discours, ou successivement et en discours différents, le langage peut tout aussi bien perturber un rapport vécu avec le monde traditionnelle que manifester et véhiculer une aspiration moderniste à travers les emprunts qu'il fait au français » (p.117).

Cette aptitude du locuteur algérien à alterner entre l'arabe et le français est considérée comme une prédisposition que jusqu'à nos jours est présente et qui a fait l'objet de plusieurs travaux.

2. L'alternance codique chez le bilingue

Le locuteur bilingue est généralement caractérisé par l'usage de discours alternés, de manière consciente ou spontanée. Il apparaît que certaines situations ou certains cadres institutionnels influencent fortement l'apparition de l'alternance codique, voire en conditionnent ou en limitent la manifestation.

Gumperz (2004) établit à cet égard une distinction entre l'alternance codique métaphorique, qui se manifeste dans des contextes informels sans contrainte externe particulière, et l'alternance codique situationnelle, qui intervient dans des contextes bien définis, notamment en lien avec l'exercice d'une activité professionnelle ou l'interaction avec un interlocuteur appartenant à une autre catégorie sociolinguistique que celle du locuteur.

On peut considérer que le locuteur bilingue dispose d'un répertoire linguistique plus riche en outils, procédures et stratégies que le locuteur monolingue. En situation formelle comme informelle, il recourt à l'alternance codique de manière spontanée ou stratégique. Celle-ci lui permet de remplir diverses fonctions communicationnelles précises, telles que la citation, la désignation d'un interlocuteur, la réitération, la modalisation du message, ainsi que la personnalisation ou, au contraire, l'objectivation du discours.

Il est toutefois admis que l'alternance codique chez le locuteur bilingue est plus fréquente en situation informelle (entre amis, en famille ou avec le conjoint), où les interactions se caractérisent par un relâchement des normes discursives,

une forte spontanéité et une moindre contrainte sociopragmatique. Dans ces contextes, le locuteur mobilise ses ressources linguistiques de manière plus libre et moins contrôlée.

À titre illustratif, le discours d'un étudiant de langue française en contexte académique, en classe ou en amphithéâtre, se distingue nettement de celui produit en dehors de ces cadres institutionnels. En situation formelle, son expression est davantage régulée, contrôlée, et ses stratégies discursives diffèrent de celles mobilisées dans les interactions informelles avec ses pairs.

Dans le même ordre d'idées, Queffélec et al. (2002) mettent en évidence ce phénomène en soulignant l'influence déterminante du contexte situationnel sur les pratiques d'alternance codique.

« ...cette alternance conversationnelle arabe/ français est massive dans les situations de communication de type informel, elle apparaît lorsque la pression du milieu institutionnel se relâche et quand la situation tend vers le trait (-officialité) ; en revanche, elle a tendance à disparaître lorsque « l'officialité » est forte (+officialité) » (p.115). Kahlouch (1997) rajoute « chez les sujets bilingues, ce même phénomène lors d'une étude de l'alternance codique conversationnelle français / tamazight » (p.115)

Ainsi les chercheurs tels que Gumperz (2004), Deprez(2008), ont pu démontrer que l'alternance codique du bilingue possède des variétés et que leur mélange se construit selon la situation et le lieu de communication. Ces procédés sont appelés l'alternance métaphorique et l'alternance situationnelle.

3. Les variétés du code switching chez le bilingue

L'alternance codique chez le locuteur bilingue se manifeste sous différentes formes, dont les principales sont l'alternance métaphorique et l'alternance situationnelle. L'alternance situationnelle intervient lorsque le changement de code est directement lié à la situation de communication, les interlocuteurs ou le cadre institutionnel ; elle est ainsi liée à des normes sociales et à des contextes bien définis, tels que les interactions professionnelles ou académiques. À l'inverse, l'alternance métaphorique ne dépend pas d'une contrainte externe immédiate, mais relève d'un choix discursif du locuteur dans des contextes informels, afin de produire des effets pragmatiques spécifiques (nuancer un propos, exprimer une identité, renforcer une intention communicative).

- L'alternance situationnelle

Se produit lorsque des éléments extérieurs déterminent l'usage d'une langue plutôt qu'une autre. Deprez (2008) Pour exemple, compare un bilingue en situation de communication à un monolingue ; le bilingue adaptera son discours au niveau du locuteur monolingue. Il y a des lieux où l'usage d'une langue est plus favorisé qu'une autre.

Selon Queffelec et *al* (2002), l'alternance codique situationnelle prévaut dans le cadre d'une diglossie, voire d'un bilinguisme attesté, où des variétés distinctes sont utilisées dans des contextes bien précis, associés à l'exercice d'une activité professionnelle, ou au contact d'un interlocuteur positionné dans une catégorie différente de celle du locuteur.

- L'alternance métaphorique

Les alternances métaphoriques ne sont pas soumises à une influence déterminée de l'extérieur mais au contraire qui interviennent lors d'un échange, invariant dans son contexte. Deprez et al (2008), lors d'une enquête sociolinguistique sur les pratiques et la transmission familiale des langues d'origine dans l'immigration en France, a constaté que lorsque deux mères d'origines italiennes vivant en Suisse discutaient entre elles au sujet de leurs enfants dans leur langue d'origine c'est-à-dire l'Italien que lorsque brusquement l'une d'elle passe au français ; la question qui vient tout de suite à l'esprit c'est pourquoi ? Qu'elle est la raison qui l'a poussé à passer soudainement d'une langue à une autre.

Deprez et al (2008) explique que :

« Les conditions de l'échange n'ont pas changé mais lorsqu'on regarde ce qui est dit en français, on s'aperçoit que se sont les propos rapportés de la maîtresse francophone qui est mécontente du comportement du fils de l'une des dames italiennes. On rend compte alors de l'effet de sens supplémentaire auquel le changement de langue a concouru : d'une part, il y a un effet d'authenticité du discours rapporté, puisque la maîtresse s'est plainte en français, d'autre part, il y a une prise de distance de la mère par rapport à ces propos (qu'elle aurait pu traduire) » (p.89).

Ainsi, l'alternance métaphorique n'est pas dû à un changement venu de l'extérieur mais au contraire que les conditions de l'interaction reste les mêmes. Toutefois ce changement permet de donner un effet de sens. C'est pour cela qu'on dit que les alternances métaphoriques font appeller à l'interprétation, à l'analyse qui en est proposée a un pouvoir prédictif bien moindre que celle que nous avons dans le code switching situationnel c'est-à-dire que l'alternance n'est pas déterminée ou peu à partir d'éléments extérieurs. Dans le même enchainement d'idée, Deprez et al (2004), le souligne :

« Là au contraire on parle du changement de signifiant-langue et l'effet-de-sens-signifié non pas absolu mais en tenant compte de ce qui est dit, au moment où cela se dit (moment de l'énonciation) » (p.90).

4. La différence entre alternance codique et l'emprunt

Après avoir passé en revue les différentes définitions proposées pour caractériser l'alternance codique, il convient désormais d'établir une distinction entre celle-ci et l'emprunt, deux notions proches mais néanmoins distinctes. En effet, l'alternance codique correspond à la juxtaposition de deux systèmes linguistiques au sein d'un même échange verbal, pouvant se manifester par l'alternance de propositions ou de phrases, ou encore par l'insertion ponctuelle de lexèmes appartenant à une autre langue. C'est précisément à ce niveau que la distinction avec l'emprunt peut prêter à confusion.

Afin de clarifier cette distinction, il est nécessaire de définir le concept d'emprunt. Celui-ci résulte des transformations constantes affectant le lexique d'une langue et consiste en l'intégration d'un mot issu d'une langue A dans l'usage d'une langue B. Il désigne à la fois le processus d'intégration et l'unité lexicale intégrée, une fois stabilisée dans le système de la langue d'accueil. Dakhli (2004) propose à cet égard une distinction entre ces deux dimensions :

« l'alternance codique est comme nous l'avons déjà cité a toujours était distinguer de l'emprunt car ce dernier ne marque pas la réelle volonté de changement mais plutôt par manque de compétence dans la langue, cette dernière pourrait bien s'appliquer à un public qui emprunte pour compenser un manque dans la variété dialectale ; qu'il soit monolingue alors que l'alternance codique du bilingue, l'emprunt du français s'inscrit surtout par rapport à des stratégies individuelles de communication » (p.145).

Ainsi, selon cette auteure, l'emprunt serait associé à une insuffisance de compétence linguistique, tandis que l'alternance codique relève davantage d'un ensemble de stratégies communicationnelles. Celles-ci consistent notamment à mobiliser la langue partagée avec l'interlocuteur, à sélectionner la langue la plus appropriée au thème de l'échange, à inclure ou exclure un tiers de la communication, ou encore à privilégier une langue afin d'affirmer une appartenance à un groupe social donné.

Selon Queffélec et al. (2002), il convient d'établir une distinction entre l'alternance codique conversationnelle (code-switching), l'emprunt et le bilinguisme. Ces phénomènes relèvent de pratiques linguistiques distinctes, bien que les locuteurs bilingues y aient recours de manière naturelle afin de rendre compte de réalités socioculturelles spécifiques. Dans le contexte algérien, ces pratiques prennent une dimension particulière, notamment chez les locuteurs arabophones et berbérophones, où l'interaction entre l'arabe et le tamazight contribue à la structuration de comportements langagiers spécifiques.

Axe de recherche :

1. Évaluation des politiques linguistiques en contexte multilingue

- Impact des réformes linguistiques sur l'enseignement des langues en Algérie
- Comparaison des politiques linguistiques en Algérie et dans d'autres pays francophones

2. Didactique et politique éducative

- L'influence de la politique linguistique sur les méthodes d'enseignement des langues
- L'approche par compétences et son efficacité dans l'enseignement des langues

3. Sociolinguistique et représentations des langues

- Perception du français chez les apprenants algériens : enjeux identitaires et motivationnels
- Les langues étrangères et leur place dans le marché du travail en Algérie

1 Problématiques spécifiques

4. Impact des réformes éducatives sur la maîtrise du français

- Évaluation des compétences linguistiques des élèves après 12 ans d'apprentissage du français
- Rôle des manuels scolaires dans la construction des compétences en langue étrangère

5. Multilinguisme et alternance linguistique en contexte éducatif

- L'utilisation de l'alternance codique en classe de français : atout ou obstacle ?
- L'enseignement du français en milieu berbérophone et arabophone : défis et adaptations pédagogiques

6. Politique linguistique et insertion professionnelle

- L'adéquation entre les compétences linguistiques acquises à l'école et les exigences du marché du travail
- La place du français dans l'enseignement supérieur et son impact sur la réussite universitaire

7. Représentations culturelles et apprentissage des langues

- Influence des représentations socioculturelles sur la motivation des apprenants en langue étrangère
- Rôle de l'enseignement interculturel dans l'acquisition du français

Conclusion

L'analyse des politiques linguistiques et éducatives en Algérie met en évidence les multiples défis liés à l'enseignement des langues dans un contexte multilingue. Les réformes engagées depuis le début des années 2000 ont certes permis d'accroître le volume horaire consacré à l'apprentissage du français et d'introduire des approches pédagogiques plus interactives, mais leur efficacité demeure sujette à débat. En effet, malgré ces ajustements, un écart persiste entre les objectifs institutionnels et les compétences linguistiques réellement acquises par les apprenants à l'issue de leur parcours scolaire.

L'une des principales limites identifiées réside dans la persistance d'une approche didactique encore trop axée sur l'enseignant, au détriment de l'autonomie et de l'expression libre des élèves. Par ailleurs, les représentations sociolinguistiques du français continuent d'influencer la motivation des apprenants et leur rapport à la langue, ce qui souligne l'importance d'intégrer une dimension interculturelle et psychosociale dans l'enseignement.

Dans cette perspective, il apparaît essentiel de repenser la politique linguistique éducative en adoptant une approche plus inclusive et adaptée aux réalités sociolinguistiques algériennes. Cela passe par une révision des contenus pédagogiques, une formation plus approfondie des enseignants et une meilleure prise en compte des besoins des apprenants. Enfin, au-delà des considérations purement pédagogiques, la politique linguistique doit également être pensée en

fonction des enjeux socio-économiques et professionnels, afin d'assurer une meilleure adéquation entre les compétences linguistiques acquises à l'école et les exigences du marché du travail.

Ainsi, une politique linguistique efficace ne saurait se limiter à des réformes structurelles ; elle doit s'inscrire dans une vision globale, intégrant les dimensions linguistique, culturelle et socio-économique, pour garantir un enseignement des langues véritablement performant et adapté aux besoins des apprenants.

Bibliographie

Abdelmalek, S. (1982). *Langue, culture et souveraineté nationale en Algérie*. Éditions du Maghreb.

Arezki, H. (2010). *Langue et société en Algérie : Enjeux et défis de la planification linguistique*. Éditions du Maghreb.

Benrabah, M. (1999). *Langue et pouvoir en Algérie : Histoire d'un traumatisme linguistique*. Éditions Séguier.

Benrabah, M. (2014). *La langue française en Algérie : Une malédiction ?* CNRS Éditions.

Bensemmane, M. (2018). *Le système éducatif algérien face aux défis du XXI^e siècle*. ENAG Éditions.

Bensebia, A. (2008). *Enseignement du français en Algérie : Enjeux et perspectives*. Éditions universitaires algériennes.

Boyer, H. (2001). *Langue et société : Une introduction à la sociolinguistique*. Presses Universitaires de France.

Boukous, A. (2011). Le berbère face à l'arabisation et à la mondialisation. Dans A. Boutaleb (dir.), *Dynamiques linguistiques en Afrique du Nord* (pp. 89–112). L'Harmattan.

Calvet, L.-J. (1999). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Hachette Littératures.

Chaker, S. (1990). *Imazighen assa*. Bouchène.

- Cheriguen, F. (Éd.). (2007). *Les enjeux de la nomination dans les langues dans l'Algérie contemporaine*. L'Harmattan.
- Cherrad-Bencheфра, Y. (1992). Les particularités du français parlé en Algérie. In *Actes du colloque : Acquisition et enseignement/apprentissage des langues* (Grenoble 3, Lidilem).
- Cherrad, N. (2019). L'arabisation et ses enjeux dans l'enseignement supérieur en Algérie. *Revue des Sciences Humaines*, 12(2), 45–67.
- Commission Nationale de Réforme du Système Éducatif. (2001). *Rapport de la Commission Nationale de Réforme du Système Éducatif*.
- Dabène, L. (1994). *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Hachette.
- Dakhliа, J. (2004). *Trames de langues : Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*. Maisonneuve & Larose.
- Darbelnet, J. (1963). *Regards sur le français actuel*. Beauchemin.
- Dubois, J., Marcellesi, J.-B., Mével, J.-P., Giacomo, M., & Marcellesi, C. (1994). *Dictionnaire de linguistique*. Larousse.
- Elimam, A. (2002). *L'exception linguistique en didactique*. Dar El Gharb.
- Ferguson, C. A. (1959). Diglossia. *Word*, 15(2), 325–340.
- Ferhani, F. (2006). *L'enseignement du français en Algérie : Réformes et enjeux*. Éditions du Maghreb.
- Gumperz, J. J. (1982). *Discourse strategies*. Cambridge University Press.
- Gumperz, J. J. (2004). *Interactional sociolinguistics and communication*. (Références théoriques mobilisées en sociolinguistique).

- Grandguillaume, G. (2004). *Les langues au Maghreb : Des corps en peine de voix. Esprit.*
- Kahlouche, R. (1997). Autovalorisation sociale, affirmation identitaire et pratiques linguistiques en Kabylie. Dans F. Laroussi (dir.), *Plurilinguisme et identités au Maghreb.* PUR.
- Larousse. (2004). *Dictionnaire de français.* Larousse.
- Laroussi, F. (1997). *Plurilinguisme et identités au Maghreb.* PUR.
- Laroussi, F. (2002). La diglossie arabe revisitée. *Insaniyat, 17–18*, 129–153.
- Moore, D. (2008). *Les représentations des langues et de leur apprentissage.* Didier.
- Morsly, D. (1997). Tamazight langue nationale ? Dans F. Laroussi (dir.), *Plurilinguisme et identités au Maghreb.* PUR.
- Morsly, D. (2008). Linguistique et colonialisme. Dans A. Moussirou-Mouyama (dir.), *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet* (pp. 169–177). Écriture.
- Outaleb-Pellé, S. (2014). *Discours et idéologies linguistiques en Algérie.* L’Harmattan.
- Queffélec, A., & al. (2002). *La langue française en Algérie : État des lieux et perspectives.* CNRS Éditions.
- Queffélec, A., Daradji, Y., Debov, V., Smaali, D., Dekoub, Y. C., & Bencherfa, R. (2002). *Le français en Algérie : Lexique et dynamique des langues.* Duculot.
- Queffélec, A., Latin, D., & Tabi-Mangoua, J. (1993). *Inventaires des usages de la francophonie.* John Libbey Eurotext.
- Sablayrolles, J.-F. (2000). *La néologie en français contemporain.* Honoré Champion.

Sebaa, R. (2002). *L'Algérie et la langue française : Une altérité partagée*. Dar El Gharb.

Taleb-Ibrahimi, K. (1997). *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Éditions El Hikma.

Taleb-Ibrahimi, K. (2006). *La langue en Algérie : Entre arabisation et francophonie*. Casbah Éditions.

Yelles, M. (2002). Pour en finir avec le patrimoine ? Production identitaire et métissage dans le champ culturel algérien. *Insaniyat*.

Table des matières

Contenu des cours	2
Préambule	5
Définition des objectifs de la matière	7
Séquence 01.	9
Contexte historique et sociolinguistique algérien : Indépendance et politique linguistique post-coloniale	9
Cours 01. L’arabe classique et l’arabe algérien : entre langue officielle et langue vernaculaire	12
1. L’arabe classique : l’aspiration à la généralisation	12
2. Les langues arabes en Algérie	16
2.1 L’arabe classique	16
2.2 El Fosha	17
3. Les langues maternelles	18
Cours 02. Le berbère : de la marginalisation à la reconnaissance officielle.....	20
1. Langue nationale Vs langue officielle	21
2. Révolution berbériste et revendication linguistico-identitaire.....	22
Cours 03. Les langues étrangères en Algérie.....	27
1. La sphère francophone	27
2. La sphère anglophone : Vers l’emergence d’une nouvelle orientation linguistique.....	31

Séquence2.	35
La notion d'hégémonie des langues : l'acceptation de la notion « Langue » entre réalité langagière ou volonté extérieure ?	35
Cours 04. La langue entre norme et perception de la norme	37
Cours 05. L'acceptation de la notion « langue »	40
Séquence 03.	41
Politique linguistique et système éducatif	41
Cours 06. Qu'est-ce qu'une politique linguistique ?	42
Cours 07. Politiques linguistiques éducatives depuis l'indépendance.....	44
Cours 08. L'arabisation en Algérie : enjeux identitaires et linguistiques.....	51
1. Fondements idéologiques de la politique linguistique en Algérie	53
Cours 09 : Réforme éducatif dans le curriculum scolaire et universitaire en Algérie.....	56
1. Réforme éducatif dans le curriculum scolaire	58
2. Réforme éducatif dans le curriculum universitaire.....	63
2.1 Organisation et structure du système LMD	64
2.3 Défis et réalités de l'enseignement du français à l'université	65
Séquence 04 :	68
Enjeux et défis de l'enseignement bilingue/multilingue et impact des représentations sociolinguistiques sur l'apprentissage des langues.....	68
Cours 10. Enjeux et défis de l'enseignement bilingue/multilingue	71

1. Le bi/plurilinguisme en Algérie.....	72
Cours 11. Impact des représentations sociolinguistiques sur l'apprentissage des langues à l'instar de la politique linguistique	77
Cours 12. La coexistence linguistique dans les établissements éducatifs et l'impact sur la gestion des classes plurilingues.	80
Séquence 05.	81
Politique linguistique, multilinguisme et variations linguistiques : enjeux et défis d'un équilibre éducatif et socioculturel	81
Cours 13. Multilinguisme et variations linguistiques : un défi pour la politique éducative et linguistique	84
1. Variation selon les usagers	84
2. Variation selon l'usage :	85
3. L'emprunt et le calque	86
3.1 L'emprunt	86
3.2 Le calque	89
Cours 14. Dynamiques néologiques et politique linguistique : le multilinguisme face à l'évolution lexicale	91
Cours 15. Multilinguisme, alternance codique et politiques éducatives : entre contraintes institutionnelles et pratiques langagières	96
1. L'alternance codique du monolingue	99
2. L'alternance codique chez le bilingue	101
3. Les variétés du code switching chez le bilingue.....	103

4. La différence entre alternance codique et l'emprunt	106
Axe de recherche :	108
Conclusion	110
Bibliographie.....	112
Table des matières.....	116